

THAL-Infos

N°43
décembre 2019



Bonne Année 2020

Téléphone : 03 88 91 20 87
@ mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr
www.thal-marmoutier.fr

Sommaire :

Le mot du Maire :	p. 3
Les travaux de vos élus :	
- Conseil municipal et finances	p. 4
- Travaux en cours	p. 6
- Les retraités font le mur	p. 7
Les échos de la vie municipale :	
- Les Vœux 2019	p. 8
- Osterputz et retrouvailles	p. 9
- Marche contre le racisme	p.10
- Fête des aînés---Gungelstub	p.11
- Le 14 juillet au village	p.12
- Marche gourmande 1 ^{ère}	p.13
- Se souvenir, ne pas oublier	p.14
- Salon du vin 8 ^{ème}	p.15
Les Pages Vertes :	
- Un tsunami de fleurs	p.16
- Conférence : prairie naturelle	p.18
Nouvelles du village :	
- ASC Brotsch foot	p.19
- Gym Form an 10	p.20
- Badminton --- Bibliothèque	p.21
- Les Delorme, un couple d'artistes	p.22
- Le Freudeneck --- Le don du sang	p.24
Du côté de nos enfants :	
- Une nouvelle école se dessine	p.25
- Maternelle et CP	p.26
- Les élèves de Haegen racontent	p.27
Etat civil :	
- Nos joies et nos peines	p.28
- Nos grands anniversaires	p.29
Infos pratiques et diverses :	
- Quoi de neuf au Pays de Saverne	p.32
- Infos en vrac	p.36
- Recensement	p.38
- Calendrier des manifestations	p.39

Publication

Dépôt légal
décembre 2019

Directeur de publication :
Le Maire de Thal-Marmoutier

La rédaction remercie toutes les
personnes qui ont contribué à la
réalisation de ce bulletin communal
pour :

la rédaction d'articles,
les photos...

Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce THAL-Infos,
des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de
nous en excuser par avance.





Le mot du maire

Chers Thaloises et Thalois,



Dans trois mois nous arriverons au terme de la présente mandature et l'équipe municipale que j'ai eu le plaisir de conduire sera sensiblement renouvelée. Pour ma part et vous avez pu le lire dans la presse, je souhaite repartir pour un nouveau mandat de maire. Les raisons de ce choix sont multiples, d'abord l'envie de vous servir et de faire progresser le bien vivre dans notre village, mais aussi de mener à terme les dossiers importants qui devront être portés dans les six prochaines années. J'en citerai quelques-uns à commencer la construction de la nouvelle école dont les travaux devraient démarrer au printemps, le classement de nos vergers et zones humides en espaces naturels sensibles (dossier dont je vous parle depuis un certain temps et qui devrait être validé en février par le Conseil Départemental), l'achat des parcelles constructibles de la rue des Bergers avec un redécoupage des terrains et enfin le devenir du couvent que les sœurs devraient quitter au cours de l'année 2020.

Sur tous ces dossiers il y a les démarches entreprises, les contacts, le tissu relationnel sans lequel rien n'est possible et qui se construit au fil des années. De tout cela je souhaiterais que la commune puisse en profiter.

Pour en revenir à l'équipe municipale en place, je peux comprendre qu'au bout de douze années d'engagement on veuille mettre un terme et se consacrer à sa famille ou assouvir d'autres passions. C'est pourquoi l'équipe municipale sera sensiblement renouvelée, de nouvelles compétences la rejoindront, d'autres idées émergeront et ainsi nous pourrons construire ensemble un nouveau programme d'actions.

Pour ma part, je pense que l'équipe municipale a largement contribué à l'attractivité de notre village, que ce soit en matière d'infrastructures (voirie, parking, aire de jeu, ravalement façades mairie et centre de soins....) d'animations (salon vins et gastronomie, marche gourmande, cours de cuisine, conférences) de protection de notre environnement (ENS, plantations fruitiers....). Bien sûr tout n'est pas

parfait et on ne peut jamais contenter tout le monde, mais de manière générale les retours sont positifs.

Et pourtant 2019 a été une année difficile et en même temps une année remplie de satisfactions. Difficile devant la désaffection de la secrétaire de mairie, le rappel de Denise, retraitée pour assurer la continuité du service, puis une fois la remplaçante trouvée, celle-ci m'annonce son départ pour le mois d'août. Nouvelle recherche, pour accueillir Cindy, en place depuis début août. Satisfaction par l'effort en matière d'embellissement avec à la clé, une première fleur au concours « Villes et Villages fleuris » et le coup de cœur de la Présidente. Cette distinction nous la devons à Julien, notre ouvrier communal, mais aussi à l'équipe féminine de décoration renforcée par Pierre et plus récemment par une équipe masculine de travaux de maçonnerie dont les premières réalisations sont plus qu'encourageantes. Nous avons donc deux équipes de bénévoles qui se mettent au service de la commune et je m'en réjouis. Je ne peux qu'encourager celles et ceux qui le souhaitent, à les rejoindre.

Enfin, et je terminerai mon propos en vous disant que l'accueil des réfugiés a été largement profitable par le soutien financier de l'Etat, soutien dont le SIVU Haegothal, à travers la construction de l'école, va également profiter.

Il ne me reste plus qu'à remercier l'équipe municipale qui, pendant ses six dernières années a œuvré pour faire avancer tous les dossiers qui se sont présentés, qui a donné de son temps pour animer, accompagner l'évolution et l'attractivité de notre commune.

Je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le dimanche 12 Janvier 2020 à 16h00 pour les Vœux du Maire et partager ainsi un moment de convivialité.

Jean-Claude DISTEL

*Bonnes et agréables fêtes
de fin d'année*



Principales décisions du Conseil Municipal en 2019

L'intégralité des délibérations sur www.thal-marmoutier.fr

➤ Séance du 21 janvier 2019

- Redevance 2018 due par ORANGE pour l'occupation du domaine public ; recette 641,53€
- Fixation des tarifs des concessions du cimetière
- Renouvellement d'un emploi de secrétaire de mairie contractuel
- Acquisition de la parcelle cadastrée section 1 n°74, propriété du Conseil de Fabrique, en vue de l'implantation de la future école intercommunale, 11,60 ares à 300€ l'are soit 3480€.

➤ Séance du 4 mars 2019

- Facturation des frais de secrétariat au SIVU HAEGOTHAL
- Avenant à la convention relative aux prestations de viabilité hivernale conclue avec la commune de Reinhardsmunster
- Attribution de la nouvelle bonification indiciaire (NBI)
- Renouvellement d'un emploi de secrétaire de mairie contractuel
- Acquisition de la parcelle cadastrée section 2 n°140 en vue de l'implantation d'un pylône de téléphonie mobile
- Sauvegarde et relance de l'arboriculture familiale Année 2019 (10€ par arbre)

- Subventions octroyées aux associations 2019
- Location de la chasse pour la période 2015-2024 : modification de la liste des permissionnaires
- Convention pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie sur un terrain
- Aménagement de l'entrée du village
- Acquisition de la grande chapelle : plan de financement

➤ Séance du 1er avril 2019

- Subvention exceptionnelle pour l'acquisition d'un drapeau pour l'association Pro-Patria
- Mise en place de conteneurs enterrés
- Fixation des taux d'imposition 2019 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, de maintenir inchangés les taux communaux d'imposition pour l'année 2019 ce qui génèrera néanmoins une recette de 200 988€.
- Convention entre la commune de Thal-Marmoutier et Mme Elodie Klieber pour la restauration du mur situé près de l'oratoire rue des Tilleuls
- Frais facturés au SIVU Haegothal
- Adoption du compte de gestion, du compte administratif 2018 et affectation du résultat 2018 : Pour l'exercice 2018, **le compte administratif s'est établi ainsi :**

Section de fonctionnement	RECETTES de l'exercice	677 164.91 €
	DEPENSES de l'exercice	323 754.78 €
	Excédent :	353 410.13 €
Section d'investissement	RECETTES de l'exercice	149 685.11 €
	DEPENSES de l'exercice	345 178.38 €
	Déficit :	- 195 493.27 €
	Restes à réaliser dépenses 2018	- €
	Restes à réaliser recettes 2018	60 000.00 €
	Déficit avec prise en compte Restes à réaliser :	- 135 493.27 €
L'année 2018 se solde avec un excédent global de		217 916,86 €

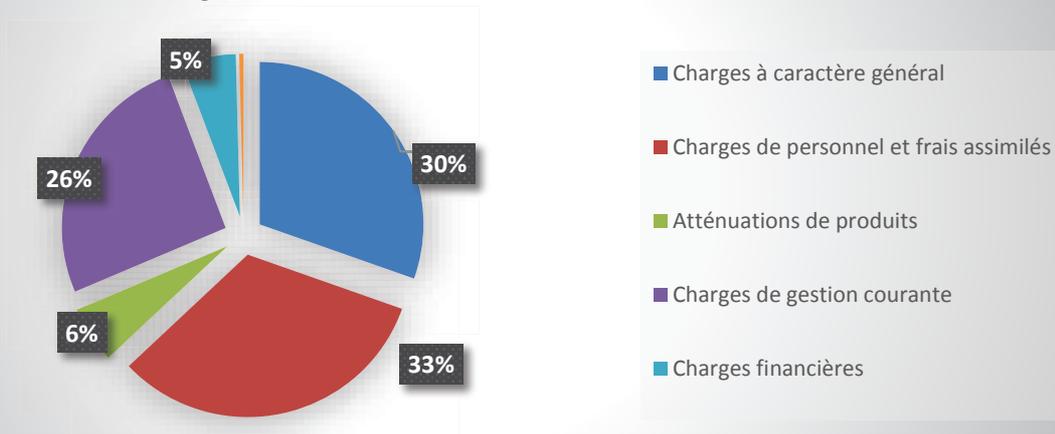
Budget primitif 2019 :

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif pour 2019 aux sommes ci-après :

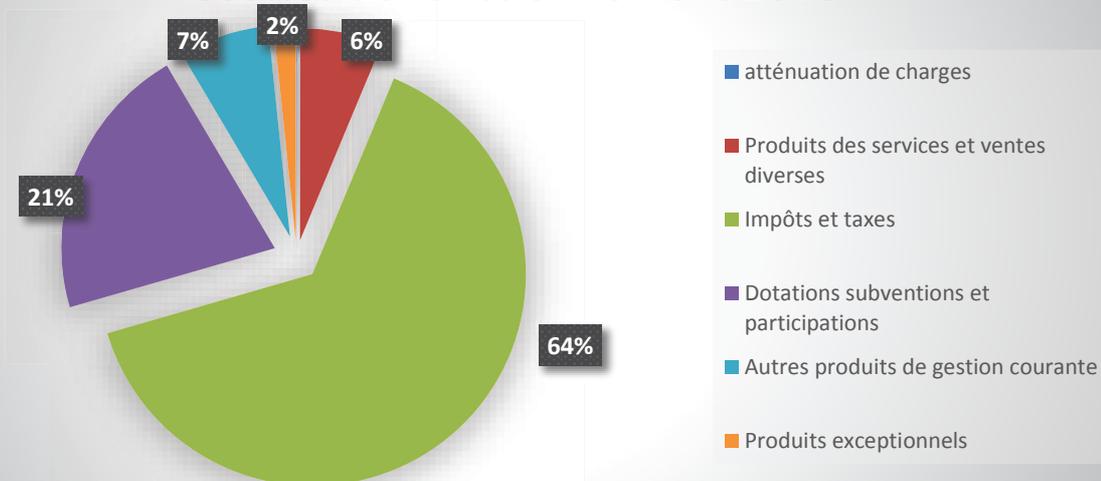
En fonctionnement : Dépenses et recettes sont équilibrées à la somme de **576 616,86 €**

En investissement : Dépenses et recettes sont équilibrées à la somme de **443 770,27 €**

Dépense fonctionnement 2018



Recettes de fonctionnement 2018



➤ Séance du 6 mai 2019

- Mise en place d'un columbarium
- Mur parking Salle Jeanne d'Arc
- Réalisation typographique « Mairie » et reproduction du blason sur le bâtiment Mairie
- Subvention exceptionnelle ASC Brotsch

➤ Séance du 3 juin 2019

- Création d'un poste de Rédacteur principal 2ème classe
- Recensement de la population 2020 – nomination d'un coordonnateur
- Création d'un emploi saisonnier
- Déclassement d'une parcelle
- Cession d'un bien communal

➤ Séance du 8 juillet 2019

- Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et complément indiciaire annuel (CIA)
- Mise à disposition d'un agent à la Communauté de Communes du Pays de Saverne

- Rapport annuel 2018 sur la qualité et le prix d'eau potable

➤ Séance du 30 septembre 2019

- Rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes du Pays de Saverne
- Création d'un poste d'un adjoint administratif
- Refacturation des frais de secrétariat du SIVU Haegothal
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial pour 7h par semaine
- Création d'emploi de deux agents recenseurs

➤ Séance du 4 novembre 2019

- Décision Budgétaire modificative
- Refacturation du secrétariat du SIVU HAEGOTHAL
- Création d'emploi de deux agents recenseurs



Travaux réalisés et en cours

Démolition de la grange



Dès le début d'année, la grange, rue Ballerich, menaçant ruine a été démolie. Du même coup un bel espace s'est libéré dans le cadre du

nouveau projet d'école. C'est l'entreprise Hopfner qui a mené les travaux. L'aménagement définitif sera fait ultérieurement.

L'acquisition du bâtiment et sa démolition ont été entièrement prises en charge par le SIVU Haegothal.

Montant global : 50 000 € HT

Travaux au centre de soins

Il était nécessaire de procéder à la rénovation de l'étage du bâtiment abritant le Centre de soins. Son réaménagement a été confié à deux entreprises locales. Les travaux de mise à niveau du plancher et la pose d'un parquet stratifié ont été pris en charge par la commune pour un coût total de 12 000€ HT.



L'aménagement intérieur et les travaux de peinture ont été financés par le Centre de soins.

Réalisation des panneaux d'affichage



De nouveaux panneaux d'affichage ont été installés le long du Mosselbach en face de l'entrée de la mairie pour la somme de 660€ HT.

Blason mairie



Les réalisations typographiques « mairie » et le blason de la commune de Thal ont été confiés à Simon MICHEL pour la somme de 700€.

Colombarium

Suite à une demande récurrente des citoyens de Thal, la commune a créé dix caves



urnes au cimetière, le long du mur nord. Chacune sera bientôt recouverte d'une dalle en grès.

Renseignements en mairie.

Montant des travaux d'aménagement: 3 000€ HT.

Aménagement entrée du village :



Enfin !!! Diront certains...Alors que l'ensemble du village n'arrête pas de s'embellir par ses fleurs et ses décorations, l'entrée de notre commune, rue des pêcheurs avait bien triste mine.

Voilà chose faite avec le déplacement du panneau, l'aménagement d'un trottoir englobant la future construction et surtout l'enfouissement des conteneurs à verre. Le village sera encore plus accueillant. Pour la pose des enrobés devant l'atelier municipal, il faudra attendre des conditions climatiques plus favorables. Il ne reste plus qu'à planter des fleurs.

Budget prévisionnel : conteneurs 15 000€ HT.

aménagement : 25 000€ HT.

L'antenne téléphonique

Des réunions de chantier ont été organisées sur le terrain. Les travaux devraient débuter au printemps



Une fois opérationnelle, nous espérons que tous les utilisateurs de téléphones mobiles, indifféremment de leur opérateur, pourront communiquer sans problème pour compenser les désagréments générés par cet équipement.

Le coût total de cette installation est à la charge des opérateurs de téléphonie.

De la grange détruite au vieux mur près du Mosselbach...

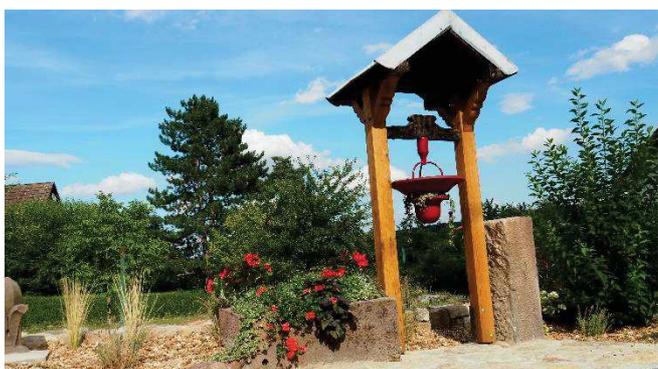
Après la démolition de la grange près de la chapelle du couvent, quelques villageois ont réfléchi à la manière dont pourraient être réutilisées les vieilles pierres centenaires.

Avec Julien, ouvrier communal et paysagiste nous avons imaginé des bancs en pierre, une table d'orientation et un petit jardin médiéval avec ses trois carrés implantés dans notre bel espace à côté de l'aire de jeux.



Nous avons récupéré les plus belles pierres et aménagé un nouveau lieu qui nous permettra, grâce à Julien, de découvrir un aménagement de plantes en rapport avec les trois châteaux chargés d'histoire et qui surplombent nos villages.

Le clocheton qui veillait sur le toit de notre mairie et qui avait été rangé dans l'ancien local des pompiers a retrouvé, cet été, une nouvelle vie. Il a été le prétexte à un réaménagement du carrefour de Saint-Gall vers Haegen.



Jean-Marie H., notre charpentier a mis ses compétences au service de Patrick pour remplacer certaines pièces de bois usées par le temps et le bruit des cloches. Rémy E., spécialiste des pierres a mis son savoir-faire au service du projet et le résultat fait le bonheur des riverains. M. Suhr, le voisin le plus proche, nous a offert un bel élément d'architecture qui a très vite trouvé sa place dans le projet. La petite équipe d'ouvriers, que j'ai accompagnée et dont j'ai découvert l'esprit de camaraderie et les formidables compétences manuelles, a éprouvé le besoin de continuer à cheminer ensemble.

Nos deux journées citoyennes, fin mai, qui ont mobilisé une bonne douzaine de Thalois, ont été consacrées à démonter le muret en pierres sèches près du Mosselbach. Plusieurs dizaines de palettes ont permis de stocker toutes ces pierres dans la cour de Lucie. Ce muret était initialement copropriété de la commune et d'une riveraine. La part de cette dernière a été cédée à la commune ce qui fait que le chantier prévu a pu être réalisé pour les Thalois.

Quand les retraités font le mur !...

Ce chantier de reconstruction a démarré après les travaux de fondations réalisées par l'entreprise Kirbillier. Sur une base aussi solide les sept bénévoles ont pu relever, en six jours d'automne, ce formidable défi. Le passage aménagé dans ce mur sera fermé par trois rondins horizontaux dès que Patrick, notre ferronnier d'art, aura réalisé les crochets porteurs.



Il y avait du soleil durant ces journées mais il faisait aussi très froid. Les cafés-gâteaux de Lucie venaient à point à la récré de 10h et réchauffaient nos cœurs.

Ce chantier s'est fait tout à côté de la jolie chapelle qui, à chaque jour de labeur, nous faisait comprendre qu'elle avait aussi besoin que l'on s'occupe d'elle. Nous lui avons promis de prendre soin d'elle dès les beaux jours de printemps, chaque jeudi. Notre ETC (équipe de travaux citoyens) invite alors les bonnes volontés à la rejoindre.

Les deux Rémy, Patrick, Adrien, Arthur, Guy et moi :

Éric Stenger



Tour d'horizon de 2019...

Les vœux du maire (janvier 2019)



Le maire de Thal-Marmoutier, a adressé ses vœux aux habitants de son village, en présence du sous-préfet de Saverne Joël Dubreuil.

« Continuer à développer nos valeurs de solidarité, de respect et de tolérance ». Jean-Claude Distel, a démarré ses vœux, adressés dimanche 13 janvier à ses concitoyens, avec ces quelques souhaits. Rassemblés dans la salle Jeanne d'Arc, les habitants de la commune ont ainsi pu écouter les recommandations et souhaits pour la nouvelle année du premier magistrat.

Cette cérémonie de vœux a été également l'occasion pour l'édile de dresser un bilan de l'année 2018 en termes de réalisations au sein du village : « Nous avons poursuivi l'effort entamé depuis quelques années dans l'embellissement de notre commune avec le concours de l'ADC (atelier de décoration citoyenne) mis en place ». Un effort qui a été récompensé par le premier prix départemental des villages fleuris dans la catégorie 500 à 1 000 habitants. Les membres de l'atelier de décoration présents dans la salle ont ainsi été appelés à se présenter, et ont été remerciés pour leur implication.



Jean-Claude Distel a également eu l'occasion de revenir sur l'inauguration de l'aire de jeu et de l'espace sans tabac, ainsi que l'organisation de la 7e édition du Salon du vin et de la gastronomie au sein du village.

Les projets prévus pour 2019 ont ensuite été détaillés : un jardin pédagogique devrait être aménagé avec le concours des écoles, et le mur de la chapelle de Schwebwiller devrait être consolidé. Le maire a indiqué vouloir organiser ces travaux de restructuration sous la forme d'une « journée citoyenne », en faisant appel

aux volontaires qui souhaiteraient s'engager dans le projet. L'un des autres points soulevés par l'élu concernait le lieu d'implantation du pylône pour la téléphonie mobile. Tout en rappelant que le village se trouvait en « zone blanche 4G », Jean-Claude Distel a souligné que « beaucoup d'habitants s'inquiètent des conséquences sur la santé des ondes radio. C'est pourtant l'une des clefs du développement de la ruralité », a-t-il insisté, assurant qu'il proposerait un nouveau site d'implantation du pylône, l'idée de l'installer rue des Bergers ayant été écartée.



Le maire a également profité de cette cérémonie de vœux de début d'année pour remercier tous les bénévoles « qui s'impliquent pour

donner un maximum de chances d'intégration aux réfugiés à travers des cours de français. » Sur ce sujet, il a été rejoint par le sous-préfet de Saverne, Joël Dubreuil, venu assister à la cérémonie. « Je tiens à remercier chaleureusement le maire de Thal-Marmoutier, ses habitants mais également, bien sûr, les sœurs franciscaines qui ont accueilli ces réfugiés. Grâce à votre engagement, vous montrez que la France peut faire preuve d'humanité, et que ce mot a encore du sens », a-t-il souligné, en assurant le maire et les habitants de son « attention envers les projets développés par la commune, pour les accompagner au mieux ».

L'assemblée nombreuse a également profité de cette occasion pour saluer les nouveaux arrivants dans la Commune. Et comme le veut la tradition, l'ensemble des convives s'est réuni autour du vin chaud et de la galette des rois pour fêter 2019 et pour profiter pleinement de ce moment d'échange et de convivialité.



Osterputz (30 mars)



C'est le printemps, on nettoie dame nature !!!

La matinée était printanière, le soleil a sans aucun doute motivé plus d'un pour rejoindre la salle Jeanne d'Arc afin de grossir les rangs de toutes celles et ceux bien décidés à répondre au mot d'ordre de la municipalité : « tout doit disparaître !!! » En effet, c'est une importante équipe de nettoyage, toutes générations confondues, qui s'est mise en chasse des débris pour rendre dame nature encore plus belle avec l'arrivée du printemps, une de nos plus belles saisons sous nos latitudes quand fleurs et arbres fruitiers éclosent. Comme d'habitude, bénévoles et membres de l'équipe municipale ont en effet eu fort à faire, car la collecte fut malheureusement fructueuse.

Pas grand-chose à ramasser au niveau du village, où la propreté est respectée. Le point noir restera toujours la départementale 218 où de nombreux automobilistes, sans scrupules, se délestent de leurs ordures.



Alors que les bancs napoléoniens, témoins historiques du passé servaient de point de repos, ils ne sont plus si reposants que ça...et servent plutôt de dépotoirs. C'est à cet endroit qu'une cinquantaine de cannettes vides ont été ramassées, alors qu'il serait tout aussi facile de les déposer dans les containers à verre du village tout proches... Chers pollueurs, vous apportez bien des bouteilles pleines, alors rapportez aussi vos bouteilles vides !!!

A l'issue de cette matinée, il n'a évidemment pas été dérogé au traditionnel verre de l'amitié pris au soleil...ou tout un chacun a pu faire connaissance et échanger autour des futurs projets de notre si beau village !

Retrouvailles (4 mai)

Retour sur les bancs de l'école

Retrouver ses anciens enseignants ou camarades de classe le temps d'une pause-café, tel était le concept original initié ce samedi après-midi à Thal-Marmoutier par Albert Gebus enseignant et directeur à la retraite depuis 1993, mais également peintre émérite.

« L'idée m'est venue suite à la rencontre annuelle organisée chez moi entre les professeurs des écoles retraités. Je me suis dit qu'il serait intéressant d'y ajouter, pourquoi pas, la visite d'anciens élèves, » constate en coulisse l'organisateur, rejoint pour l'occasion par ses confrères, Bertrand Hoffer, Marie Josée et André Nassoy. Ainsi, plusieurs générations d'élèves se sont retrouvées non sans émotions en toute convivialité à la salle Jeanne-d'Arc.



Une vidéo projection a agrémenté les souvenirs d'une époque pour certains finalement pas si lointaine, mais ce sont les photos de classes qui incontestablement ont récolté le maximum d'attention. Chacun y recherchant ce retour dans un passé durant lequel tout n'était encore qu'insouciance et où la seule crainte concernait les mauvaises notes comme en témoignent Frédérique et Anne issues de la classe 1976.



Autour des tables garnies de café chaud par les bénévoles de l'association gestionnaire de la salle, les discussions vont bon train, on se remémore ça et là diverses anecdotes, on se demande ce que sont devenus les autres mais c'est à chaque fois avec la même lueur pétillante et le même sourire, preuve que l'événement a fait mouche et que les souvenirs d'école restent gravés dans les mémoires.

Marche contre le racisme (18 mai)



Une centaine de participants ont pris le départ de la marche contre le racisme organisée par le **Collectif Justice et Libertés** ce samedi vers 10h devant le couvent de Thal-Marmoutier.

Cette marche a été organisée pour réagir à tous les tags haineux, racistes et antisémites relevés ces derniers temps dans plusieurs communes du Bas-Rhin. Ainsi, les mairies-écoles du RPI Haegothal avaient été touchées par des tags visant les migrants accueillis au couvent. Malheureusement, à ce jour, cette pratique malsaine est encore d'actualité dans de nombreux villages du département et malgré les investigations de la brigade criminelle les coupables n'ont toujours pas été identifiés...

Les organisateurs ont ainsi traversé le village de Schwenheim, où ils ont été accueillis par le maire au cimetière juif, puis Dettwiller, où a été organisé un pique-nique ainsi que du théâtre-forum. Le groupe rejoindra finalement Zoebersdorf, commune dont la mairie avait été taguée en octobre 2018.



Lors de cette dernière halte, le maire, Jean-Georges Hammann a offert le verre de l'amitié aux marcheurs, au stade de football, avant qu'ils ne repartent en espérant des jours meilleurs... Ces faits, qui sont l'œuvre de minorités agissantes auxquelles l'ensemble des participants s'oppose, ne représentent pas l'Alsace qui est une terre de tolérance !!!

Les réfugiés au couvent à THAL...

A l'occasion de la journée mondiale des réfugiés du mois de juin. Joël Dubreuil, sous-préfet de Saverne, est allé à la rencontre des réfugiés de notre village.

Pour le représentant de l'Etat il n'y a aucun doute : le site d'accueil de réfugiés au couvent de Thal-Marmoutier est « exemplaire ». En effet, ce centre, le premier du genre en France, est actuellement bien structuré et a atteint son rythme de croisière.

Fin novembre c'est un 6^{ème} groupe, avec un grand nombre d'enfants, qui a été accueilli dans les bâtiments de l'ancien couvent.



Le SAS d'accueil de Thal-Marmoutier en quelques chiffres :

C'est une équipe forte d'une quinzaine de professionnels avec comme coordinateur Jean Robert WILT qui œuvre au quotidien. Elle est secondée par plus de **vingt-cinq bénévoles** qui mettent leurs diverses compétences au service de ces réfugiés.

Leurs trois missions principales se résument ainsi :

ADMINISTRATIVE SANITAIRE INSERTION/INTEGRATION

Depuis l'ouverture, **sept nationalités** différentes ont été accueillies !

Cinq régions mobilisées pour leur départ de THAL : 32 logements dans le Grand Est, 15 au Pays de Loire, 9 dans le Nord Pas de Calais, 3 en Auvergne Rhône Alpes et 2 en Aquitaine.

Du bilan provisoire concernant les 260 personnes hébergées à ce jour, il ressort qu'une cinquantaine est actuellement en formation qualifiante, une quinzaine a eu accès à un emploi et tous les enfants sont scolarisés...



Fête des Aînés (19 mai)



C'est quand on entre dans sa 65^{ème} année que la commune de Thal-Marmoutier estime que tout citoyen du village est en droit de bénéficier du statut « d'aîné ». Certes cela peut paraître jeune de nos jours, mais c'est tout de même une centaine de personnes qui a répondu à l'invitation du maire et de son conseil municipal en ce dimanche 19 mai.

C'est avec grand plaisir, entre amis, voisins, par affinité, qu'ils se sont retrouvés autour des tables joliment décorées par l'équipe municipale. Avant de démarrer les festivités, ils ont écouté avec beaucoup d'attention le discours de leur premier magistrat qui a résumé les faits marquants et les derniers travaux réalisés au cours de cette année, il a également évoqué le futur proche et plus lointain.

Sur ce, tout le monde a fait preuve d'un bon coup de fourchette pour honorer le copieux repas où qualité et quantité étaient de mise.

Afin d'agrémenter agréablement cette après-midi festive, un diaporama retraçant les onze dernières fêtes des aînés défilait en boucle. L'équipe de la bibliothèque en a profité pour exposer son stock d'anciennes photos illustrant la vie d'antan du village. Certains ont pu se reconnaître en culottes courtes, et, pour les plus anciens, redécouvrir avec nostalgie leurs aïeux.

Quant à l'ambiance musicale, ce sont les frères Distel, Dominique et Hubert, à la mandoline et à la guitare, qui se sont brillamment acquittés de cette tâche.

C'est en fin d'après-midi que tous ces convives, ravis du moment passé ensemble, se sont quittés dans la joie et la bonne humeur, tout en se donnant rendez-vous, dès à présent, pour 2020.



Stub, en route vers 2020.....



Les rencontres de la Stub restent un moment très important pour nos membres, cependant le nombre de nos aînés est moins importantla disparition des uns et les soucis de santé des autres réduisent le groupe.....

La Stub fonctionne depuis 10 ans maintenant... mais le renouvellement est quasi nul aussi la poursuite des rencontres est menacée.....

Un bon nombre des lecteurs de ce journal font partie « des aînés » dans leur famille....mais peu désirent faire partie d'un groupe de séniors.....

Nos aînés ne souhaitent qu'un moment de partage....et un peu de temps pour les écouter raconter leur vie, leur vie de labeur mais aussi leurs moments de bonheurs..... et partager le goûter ...

Un appel est lancé à toutes les personnes qui disposent d'un peu de temps ...



Fête Nationale (13 juillet)



A Thal-Marmoutier il est maintenant de tradition d'inviter les citoyens du village à se retrouver sur l'espace champêtre à l'arrière de la salle Jeanne d'Arc le 13 au soir pour les festivités du 14 juillet.

C'est à partir de 19h30 que les premières tartes flambées sortaient du four pour le plus grand plaisir des personnes ayant pris place dans ce beau cadre bucolique. L'équipe municipale assurait la buvette afin de satisfaire tout un chacun. L'orchestre Vint'age, en habitué des lieux, a su mettre l'ambiance et réchauffer tout ce beau monde.

Domage que la fraîcheur de la soirée en ait retenu plus d'un chez soi, alors que le feu d'artifice tiré à 23 heures, était une fois de plus du bel effet.



Le lendemain...brocante...

La fête nationale se poursuivait le lendemain avec la brocante de l'ASC BROTSCH, manifestation malheureusement perturbée par de régulières averses et qui de ce fait n'a pas connu son habituel succès.



Pourtant plus de 1 400 mètres linéaires étaient occupés par environ 150 exposants dont certains sont partis prématurément découragés par l'humidité ambiante. Les trois buvettes gonflées à bloc n'ont pas été prises d'assaut comme à l'accoutumé, mais du coup c'est la salle des fêtes qui était bondée à l'occasion du repas. La cinquantaine de bénévoles à pied d'œuvre dès l'aurore, pouvait quand même être satisfaite de leur journée



Il est vrai que la brocante de nos footballeurs est reconnue dans la région et on trouve vraiment de tout ici. Il y en a pour tous les goûts et la taille de ce marché aux puces est vraiment imposante et si on veut faire de bonnes affaires il vaut mieux venir tôt. En effet pour avoir une vue bien élargie des articles proposés à la vente sur les nombreux étals, l'idéal est d'éviter la cohue du milieu de la journée. Il vaut mieux profiter d'une bonne grillade accompagnée d'une boisson servie par les bénévoles une fois les achats réalisés. Malheureusement ce ne fut pas le cas cette année, la météo en avait décidé autrement !!!

Cette nouvelle édition, malgré une météo incertaine, a toutefois ravi le grand public. Cette pluie, absente depuis si longtemps, n'était vraiment pas la bienvenue en ce jour de brocante !



1^{ère} Marche Gourmande...



La météo automnale de ce dimanche 6 octobre n'a pas découragé les marcheurs venus nombreux pour participer à la première marche gourmande du Piémont-Haegothal. Gourmandise, bonne humeur et découverte étaient au rendez-vous.



Ils étaient près de 360 à s'élancer pour cette boucle d'une dizaine de kilomètres autour des villages de Thal-Marmoutier, Haegen et Gottenhouse. Des groupes venus en famille, des bandes de copains, des enfants, des retraités. Point de départ : la salle des fêtes de Thal-Marmoutier où les premiers marcheurs ont pris le départ vers 10 h.

« J'habite Thal depuis 60 ans, j'ai découvert des endroits que je ne connaissais pas ! » s'enthousiasme Marie-Thérèse, 81 ans. « Pour une première, je trouve que l'organisation était excellente. J'espère que cette première ne sera pas la dernière », souligne-t-elle. Il aura fallu 6 mois de préparation, beaucoup de bénévoles et pas moins de quatre associations pour organiser cette manifestation : l'association salle Jeanne-d'Arc de Thal-Marmoutier, Nature et culture de Gottenhouse, Gym form Brotsch de Haegen et les parents d'élèves et enfants du Sivu Haegothal. Un parcours « découverte » en quatre étapes où les marcheurs ont pu se régaler des produits régionaux travaillés par les artisans locaux.

Pour accompagner ce repas, les organisateurs ont fait appel à deux viticulteurs du Bas-Rhin habitués du Salon des vins de Thal-Marmoutier. Car au-delà de la nécessité de « faire prendre conscience de l'écrin local dans lequel nous vivons », Jean-Claude Distel, maire de Thal-Marmoutier, vise « à protéger et à valoriser la plantation et la cueillette ainsi que la transformation des fruits du verger ».

Dans ce but, une démarche de la mairie de classer les vergers thalois «Espaces Naturels Sensibles » est en cours, précise-t-il. Ce classement devrait être effectif dès l'année prochaine.



Se souvenir et ne pas oublier...

Il y a 101 ans : 11 novembre



Le froid et le brouillard s'étaient invités en ce jour de commémoration. Après avoir lu le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, le maire Jean-Claude Distel a prononcé un discours prônant la tolérance.

Les plus jeunes se sont également associés à ce devoir de mémoire par la lecture et ont choisi un chant mettant en valeur les richesses issues des différences.

Il y a 75 ans : 22 novembre

«La Route du sous groupement Massu »



En ce 22 novembre, les riverains entre l'école de St Gall et le monument aux morts ont pu assister à une animation inhabituelle. En effet c'est un cortège d'anciens véhicules militaires d'époque et de soldats en tenue qui les ont surpris au son des sirènes et de sonneries de clairon...pour commémorer en grande pompe la libération de notre village.

C'est dans le cadre de la labellisation de la « Route du sous groupement Massu », qu'une délégation dirigée par le colonel Norbert Zorn a suivi la route empruntée par les soldats de la 2e DB, il y a 75 ans. En ce 22 novembre 2019, le défilé est parti de Reinhardsmunster. Le parcours a été ponctué par des discours protocolaires, de chants et des lectures de témoignages.

1^{er} arrêt devant l'école de St Gall :

Certains étaient là, 75 ans plus tôt ; quand les « gars de Leclerc » ont traversé le village !!!



A Saint-Gall, le 1^{er} magistrat a insisté sur l'importance d'associer les enfants à ce devoir de mémoire. Ces derniers ont ainsi lu le témoignage de sœur Angèle Marie, âgée de 8 ans à l'époque. L'émotion de la religieuse est grande, notamment à la mention du bombardement de l'école ayant entraîné le décès de l'institutrice. Les enfants du RPI Haegothal ont alors eu le plaisir de prendre place dans les jeeps, traction, ambulance et autres voitures militaires afin de rejoindre la deuxième étape rue des bergers de ce parcours où une plaque commémorative a été inaugurée.



Le privilège de dévoiler cette plaque honorant les unités du Sous Groupement MASSU de la 2e DB est revenu à Catherine Massu, veuve du général, entourée de Hopfner Joseph et Flecksteiner Cécile, témoins.



Le convoi a continué sa progression devant le monument aux morts où le général Bruno Cuche, président de l'association des anciens de la 2e DB et président de la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque, a donné une explication aux enfants sur le jargon militaire.

Ces derniers ont ensuite entonné avec enthousiasme le chant de la 2e DB. Le serment de Koufra, indispensable à cet hommage, a lui été lu par Chantal Diebolt, enseignante à Haegen.

Pour finir, les enfants ont cité les noms des soldats morts en 39-45 et des gerbes ont été déposées.



Salon du vin 2019

Le salon du vin, 8^{ème} édition...déjà !



Quelle belle Fête, mais quelle belle Fête !



Durant tout le week-end, la plupart des visiteurs ont retrouvé les viticulteurs...Se réjouir de se revoir, prendre des nouvelles les uns des autres, prendre également des nouvelles de la vigne après l'été chaud et sec...ou après les orages et la grêle.....

Mais n'oublions pas de goûter du vin.....et les viticulteurs commentent le cépage, la récolte, la vinification, la mise en bouteilles, ils parlent de la vigne avec une élégance qui donne toute sa noblesse au vin....

Tout l'espace qui accueille nos viticulteurs était décoré afin de recevoir chaleureusement nos visiteurs et leur donner l'occasion de se poserde prendre du temps pour échanger et déguster les vins proposés....

Les nouveaux visiteurs étaient nombreux, félicitant au passage tous les bénévoles pour l'organisation et la convivialité ressentie....

Nos deux soirées gastronomiques ont affiché complet....nos convives apprécient, tous les ans, la décoration toujours raffinée mais également le repas concocté par Michel Jaeckel.

C'est l'engagement d'un grand nombre de bénévoles qui contribue à la réussite de cette belle fête. Sans les bénévoles rien ne serait possible...sans oublier nos partenaires qui, par leur contribution, participent à la gestion des installations.

Les viticulteurs se réjouissent d'ores et déjà pour la 9^{ème} édition fixée aux 20, 21 et 22 novembre 2020.....et moi aussi....



Malou



Cet été un tsunami de fleurs



Alors que les déluges n'arrêtent pas de s'abattre sur le Sud de la France, ici en Alsace on souffre plutôt de sécheresse ...ce qui n'a pas empêché la mise en place d'un phénomène particulièrement agréable dans notre village ! En effet c'est un tsunami de fleurs qui a envahi notre commune, depuis son entrée du village rue des pêcheurs jusque sur les hauteurs de St Gall...Aucun endroit n'a été épargné !!!

Le responsable de cette situation est tout trouvé : notre ouvrier communal. En remontant un peu plus dans le temps, les premières prémices sont apparues avec les dames fleurs du conseil municipal. Denise et Pierre Berret en ont remis une couche, puis il y a eu la journée citoyenne derrière la salle Jeanne d'Arc, la création de l'atelier décoration, mais une accélération fulgurante s'est produite avec l'arrivée de Julien !!!

C'est ainsi que l'espace vert du parking a été métamorphosé en jardin pédagogique et que de nombreux endroits ont été transformés en parterres fleuris. Même le jury départemental n'en est pas revenu attribuant, sans hésiter, sa première fleur au village de Thal-Marmoutier.

Afin de maintenir cet environnement fort agréable, de nombreuses actions ont vu le jour et méritent d'être poursuivies :

- ✚ Reconduire l'action de repotage ;
- ✚ Continuer à associer, au jardin pédagogique, les enfants des écoles et du périscolaire ;
- ✚ Renforcer le groupe de décoration ;
- ✚ Encourager les retraités bâtisseurs à entreprendre d'autres actions...



Avant



Après



.....a déferlé sur le village !!!

De nombreuses récompenses et prix...



Dès le début d'année, le Conseil Départemental 67 organise une cérémonie de remise de prix aux communes et aux particuliers pour récompenser le fleurissement et mettre

à l'honneur les bénévoles. C'est ainsi que Denise Berret a été honorée et que Thal a été proposée à la première Fleur...

Lors de son passage cet été, le jury du concours 2019 des villes et villages fleuris, en découvrant un village métamorphosé, n'a pas hésité un seul instant pour valider cette 1^{ère} fleur... « Le coup de cœur » de la présidente allant également à notre commune !!! Marie-Reine Fischer, a particulièrement apprécié « la créativité, le savoir-faire et l'enthousiasme communicatif du responsable des espaces verts. »

biodiversité. « J'ai voulu faire participer la population pour la sensibiliser et lui donner des conseils », affirme-t-il. Des opérations rempotage et des chantiers citoyens ont été menés avant le passage du jury.



« Avec les écoliers, on a commencé par réaliser des bacs à légumes, sur le thème des sept familles. » Après la partie potagère, d'autres quartiers ont été installés : un jardin à oiseaux avec des nichoirs et mangeoires, un jardin médiéval avec des plantes médicinales et aromatiques, le tout avec des matériaux de récupération.



Car Julien est un jardinier qui se revendique écolo : « Pour moi, c'est juste être sensé. Il faut vraiment se soucier de nos ressources. » Or, les plantes vivaces sont beaucoup moins gourmandes en eau. « Avec cette chaleur, elles sont en souffrance mais elles ne vont pas mourir. » Et il l'assure : « un parterre de plantes vivaces est aussi beau qu'un pot de géranium ».

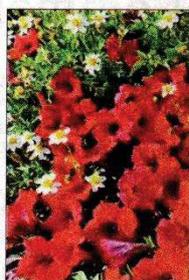
ALSACE

Villes et villages fleuris : le palmarès

Vingt-et-une communes reçoivent une nouvelle fleur.

Le « coup de cœur »

va à Thal-Marmoutier. PAGE 18 DNA/Laurent Habersetzer



Commune nature, labélisée trois libellules depuis 2016 pour sa démarche zéro pesticide, Thal-Marmoutier est désormais un village reconnu pour la qualité de son fleurissement. Les récents résultats au concours régional en attestent. Comme les nombreux arrangements de plantes vivaces, de surfinias, de géraniums, de sauge arbustive, plus nombreux et conséquents que les années précédentes, disséminés dans les rues et sur les places.

C'est effectivement Julien Huard, ouvrier communal depuis bientôt deux ans, qui a mis un point d'honneur à arranger les parterres de fleurs, qu'il a multipliés et réaménagés depuis plusieurs mois. « On a beaucoup agrandi les zones fleuries pour ne pas rester uniquement au centre du village », assure-t-il, citant notamment la fontaine et le carrefour de Saint-Gall.

Pour y parvenir, Julien a poursuivi une thématique pédagogique couplée à une démarche citoyenne dans le respect de l'environnement et de la



Les prairies du piémont...

Suite aux deux articles parus dans les DNA, l'un initié par notre maire, pour aborder la problématique de la fauche précoce de nos prairies et l'autre émanant des agriculteurs en guise de réponses, une conférence a eu lieu à la salle Jeanne d'Arc.



C'est donc jeudi 4 juillet que près d'une centaine de personnes, amoureuses des intérêts écologiques et agronomiques des prairies permanentes, a assisté à la conférence proposée par le Parc Régional des Vosges du Nord.

Pour avoir l'avis d'une personne compétente dans le domaine, Cécile Bayer, ingénieure agronome du Parc Régional des Vosges du Nord, assistée de Geoffrey Mesbahi, doctorant de l'université de Lorraine ont présenté leurs études réalisées sur les prairies permanentes par le Parc depuis une dizaine d'années.

Dans le contexte agricole actuel, les prairies permanentes sont soumises à de multiples mutations : l'intensification des pratiques de gestion par manque de surface prairiale en vue de tendre vers des systèmes fourragers sécurisés, l'abandon de l'utilisation des prairies permanentes dans les systèmes d'alimentation des animaux entraînant, soit l'abandon de surfaces prairiales, soit le retournement pour d'autres productions, l'insuffisance de la valorisation agricole des atouts agronomiques des prairies permanentes, notamment la santé animale.



Après les notions élémentaires sur les différents types de prairies existantes, Cécile Bayeur a rappelé les atouts agronomiques et écologiques des prairies permanentes qui sont porteuses de nombreux enjeux agricoles, de productions, d'économies des systèmes d'élevage et environnementaux avec des impacts positifs et reconnus sur la biodiversité, l'écologie, la santé animale et les paysages. Mais la pression sur la productivité du monde agricole représente un grand frein pour exploiter et valoriser l'herbe dans les systèmes d'exploitations.

Appel au dialogue : au final, afin de trouver l'équilibre entre intérêts écologiques et intérêts agronomiques pour les prairies permanentes maintenues par l'activité agricole. L'ingénieure agronome suggère de « mettre en place un dialogue avec les agriculteurs, mais on ne pourra pas donner de conseils précis sachant que les prairies permanentes ont toutes des caractéristiques différentes suivant la qualité du sol, le niveau de biodiversité... On ne peut



pas spécifier les prairies mais on pourra donner des conseils au cas par cas.»

Une conférence au sein du monde agricole et environnemental qui a suscité un grand intérêt auprès des participants avec de nombreux échanges sur les progrès de l'agriculture, les différentes méthodes de production, les contraintes des milieux des sols.

Malgré cette pratique nécessaire, les agriculteurs ne se disent pas « complètement fermés d'esprit. » Ils sont prêts à écouter et à changer leurs pratiques, mais il faut leur apporter des solutions, notamment financières. L'arrêt de la fauche précoce représente un préjudice économique pour eux qu'il faudrait compenser.



Le mot du président



L'année 2019 touche à sa fin et pour notre club c'est la trêve hivernale, la fin des rencontres du cycle aller. Nous sommes donc à mi-saison et nous faisons déjà un bilan pour l'exercice 2019-2020. Les résultats obtenus par nos différentes équipes conditionnent la suite de la saison et le cycle retour.



Après avoir mis un terme à l'entente avec le FC Marmoutier (leur souhait), nous avons démarré au mois de septembre une nouvelle saison sous la seule entité de l'ASC Brotsch. Cela a engendré énormément de travail à l'intersaison afin de remettre sur pied toutes les catégories de Jeunes de U7 à U15, soit 9 équipes mais également un contingent suffisant pour engager 3 équipes séniors. Nos féminines sont en entente avec Dossenheim et ont ainsi pu engager 1 équipe à 8 et 1 équipe à 11. Ce qui nous fait un total de 260 licenciés et nous devenons un des plus grands clubs de la région. Mais afin de gérer tout ce petit monde, nos dirigeants, coaches, responsables des jeunes et bénévoles s'investissent au quotidien mais également tous les week-ends pour que toutes les



catégories puissent jouer leur match dans les meilleures conditions.

Toutes ces équipes évoluent en compétition sur notre unique terrain de Haegen qui ne désemplit pas du samedi matin au dimanche soir. Le terrain de Thal est quant à lui occupé tous les jours de la semaine pour les entrainements de toutes nos équipes. Avec un tel effectif Il nous manque aujourd'hui, cruellement, un terrain supplémentaire, un outil de travail indispensable. Malheureusement notre dévouement n'est pas reconnu par les autorités et nous ne bénéficions d'aucune aide conséquente au vu du nombre de jeunes que nous gérons quotidiennement : **144 licenciés.**



Cela nous complique la tâche et nous oblige à organiser plusieurs manifestations d'envergure durant l'année afin de faire face à tous les frais. Le mauvais temps lors de la brocante de Thal du 14 Juillet nous a laissé un grand manque à gagner et nous plombe sérieusement notre trésorerie. Il nous faudra une manifestation de plus cette année afin de compenser notre perte. Mais avant de vous détailler notre calendrier pour 2020, permettez-moi de remercier tous nos sponsors, nos supporters, les communes, mais surtout tous nos bénévoles qui œuvrent pour le bon fonctionnement de notre petite entreprise. Je suis fier de nos valeurs et du travail accompli mais le chantier à venir est énorme : nos installations sont vétustes et à bout de souffle !

Au nom de notre grand club, je vous présente nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année. Passez de belles fêtes !

Didier Christ Président ASC Brotsch.

Programme pour 2020 :

- 1^{er} Février** : Soirée Moules frites à Rheinhardsmunster
- 25 Avril** : Soirée **BALLERMANN** à Thal
- 12 Juillet** : Brocante de Thal
- 10 Octobre** : 5^{ème} Oktoberfest à Rheinhardsmunster





La saison sportive 2019/2020 marque les 10 ans d'existence de l'ASC BROTSCH Gym'Form et l'occasion pour les 250 licenciés du club de venir célébrer cet anniversaire à la fête de fin de saison le samedi 13 juin 2020.

Depuis 2010 l'ASC BROTSCH Gym'Form est une association qui à travers la diversité de ses acteurs propose un large choix d'activités physiques adaptées et variées. Chaque année elle génère sur les communes de Haegen et de Thal, le passage d'un public toujours plus nombreux et pour la 5ème année consécutive elle dépasse les 200 licenciés. L'enthousiasme de notre public masculin et féminin, jeune et moins jeune, débutant et sportif confirmé, est toujours grandissant pour les activités gymniques et d'art énergétique proposées dans notre offre sportive.

Ce club est le résultat de l'investissement d'hommes et de femmes soutenus par l'engagement bénévole qui ont su créer une synergie autour d'une passion partagée et établir une relation de confiance avec les communes et les partenaires locaux. Il démontre à son échelle des valeurs d'accessibilité, du lien social, une ouverture à tous les publics, à tous les niveaux, inter générationnel et sans discrimination.

Un très grand MERCI à nos 3 animateurs sportifs pour leurs préparations sportives et la qualité de l'enseignement réalisé tout au long de la saison, pour leur disponibilité, leur énergie et leur attachement au club, ainsi qu'à tous ceux qui s'engagent et s'investissent pour l'association.

Je remercie très chaleureusement le comité directeur et les membres actifs du comité de l'association, ainsi que les différents partenaires associatifs locaux, les élus des communes de Haegen et de Thal Marmoutier et les pratiquants bénévoles qui soutiennent notre engagement.

Les membres du comité et tous les pratiquants de la section vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020.

Le président de l'ASC BROTSCH Gym'Form,
Laurent LOZITO.



Contact

📍 Président : Laurent LOZITO

☎ 06.03.79.34.21

✉ laurent.lozito@orange.fr

📍 Référent technique : Marielle LOZITO

📘 <https://www.facebook.com/ASCBrotschGymForm>

Internet : <http://ascbrotsch-gymform.e-monsite.com>

Le club des Fous du Volant de Thal-Marmoutier fort de ses trois équipes a connu un bel épilogue lors de la saison 2017-2018 : son équipe fanion a fini en tête des play-offs de la division une en départementale 67. Ce titre officiel de « champion du Bas-Rhin de D1 » lui a ouvert les portes du championnat régional (Grand-Est).

Pour la saison 2018-2019 le club a inscrit quatre équipes en championnat : l'équipe première évolue en Régionale 2 Grand Est, les trois autres évoluent respectivement en divisions départementales 2, 3 et 4. L'objectif premier est le plaisir, le second est le maintien pour toutes les équipes.

Sportivement le début de cette saison est plus compliqué que la précédente pour notre équipe fanion. Après quatre rencontres nous pointons à la dernière place de notre poule de régionale 2, il reste 6 rencontres pour aller chercher le maintien.



Le format des championnats régionaux diffère de celui des départementaux. Les matchs se jouent le dimanche et, sur une journée calendaire se déroulent deux rencontres. La salle de Thal-Marmoutier est trop petite pour accueillir ce type d'évènement, nous sommes donc obligés de nous expatrier à Marmoutier, ce qui engendre des frais non négligeables pour le club.

Les prochaines journées se dérouleront donc à Marmoutier les 5 janvier et 15 mars 2020. Nous comptons sur le soutien de tous nos supporters pour atteindre l'objectif du maintien.

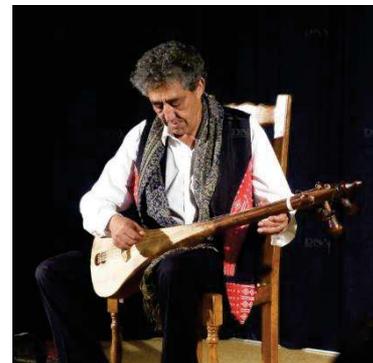
Le club organisera sa traditionnelle soirée « Moules Frites » le **7 mars 2020**, animée par l'orchestre DECLIC.

Pour tout renseignement merci de vous adresser à :

bcthal67@gmail.com



Cela fait quatre ans que Thal accueille un spectacle dans le cadre du festival *Vos Oreille Ont La Parole*. Cette année **Hamed Bouzzine** a présenté ses contes issus du folklore berbère comme : « Quelques histoires d'amour qui nous éclairent sur les maux de l'amour et que le mal d'amour ne peut se guérir qu'avec les mots de l'amour ».



Les spectateurs malheureusement peu nombreux ont été subjugués, transportés dans un univers digne des « Mille et Une Nuits » où le conteur-chanteur-musicien marocain a su mêler poésie, drôlerie et merveilleux, le tout accompagné et rythmé par des mélodies jouées sur des instruments traditionnels.

Le public, après avoir religieusement baigné dans cette ambiance magique, a été invité au verre de l'amitié par le maire et les bénévoles de la bibliothèque. L'occasion pour chacun d'échanger et partager son enthousiasme.

RAPPEL :

L'équipe des bénévoles vous accueille et vous invite à la rejoindre dans une ambiance fort sympathique:

- Les mercredis de 16h à 18h
- Les jeudis de 16h à 18h30

Nouveau ! A partir de janvier la bibliothèque sera ouverte tous les 1^{er} lundi du mois de 19h à 20h !

Attention ! La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël !

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter un Joyeux Noël, une bonne et heureuse Année à tous ...et pourquoi pas riche en lectures !!!

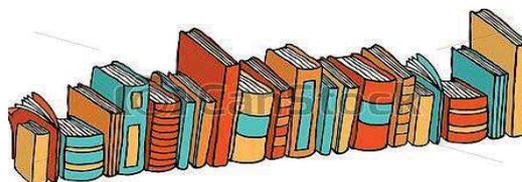
Danièle

Tél : 03 88 71 15 11

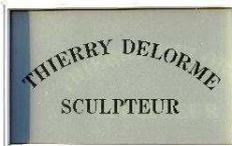
Mail : bibliothal@orange.fr

Catalogue en ligne :

Opac-x-bibliothèque thal marmoutier



Petit détour chez les Delorme...



Tous les habitants de Thal ont déjà passé devant le 20 rue du Mosselbach...et vous avez tous remarqué en contre bas cette inscription, mais avez-vous osé pousser la porte ?...en tout cas je l'ai fait à plusieurs reprises et à chaque fois c'était sans regret et j'allais de surprise en surprise!!!

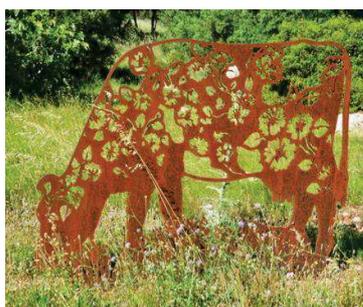
Evidemment, il y a Thierry, mais avec son épouse ils forment un couple d'artistes connu, bien au-delà de l'Alsace et pour cause...

Certes notre sculpteur local a réalisé de nombreuses œuvres à proximité de son lieu de travail : Steinbourg, Bouxwiller, Stutzheim, Sarre-Union, Strasbourg, Uberach, Truchtersheim..., mais la surprise vient du fait que Vinci Autoroutes a commandé au duo alsacien Pascale et Thierry Delorme, plusieurs œuvres pour ses aires sur l'autoroute A9 du Sud.



Des parcours G.Brassens, C.Trenet et Bobby Lapointe sur l'autoroute des vacances !!!

En 2015 on confie à notre sculpteur la création de la statue G. Brassens sur l'aire de Loupian (près de Béziers). Il en profite pour scénariser et concevoir avec son épouse, Pascale, le parcours et l'ensemble des œuvres qui le jalonnent, mettant en scène des personnages et des scènes emblématiques de l'univers de Georges Brassens. De grandes plaques émaillées reproduisent également sur des feuilles à carreaux des extraits manuscrits d'une sélection de ses chansons. On peut ainsi, lors d'une halte vivifiante, découvrir ou redécouvrir toute la poésie et l'humour créatif du compositeur. *Ndlr : extraordinaire ; arrê obligé !!!*



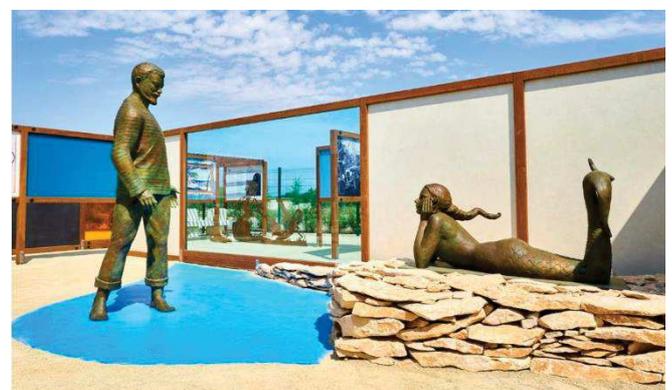
Une jolie fleur, dans une...

En juillet 2017 Vinci Autoroutes a inauguré, sur l'aire de Narbonne-Vinassan Sud (A9), une statue et un parcours artistique dédiés à Charles Trenet, réalisés par nos deux artistes locaux. Sur l'une des placettes de la promenade, les voyageurs qui font halte sur l'aire découvrent une statue en bronze à l'effigie du « fou ».



Récemment on leur a confié « la mission Bobby Lapointe » sur l'aire d'autoroute de Béziers Montblanc Nord, sur l'A9, près de la ville de Pézenas d'où l'artiste était originaire.

Cette fois-ci, il s'agit davantage d'un parcours qui permet de redécouvrir l'œuvre du chanteur de Pézenas. Pascale a conçu l'ensemble du projet pendant que Thierry réalisait les deux sculptures.



Actuellement Thierry travaille, dans son atelier, à peaufiner une sculpture d'une belle alsacienne. Pour le moment elle est en argile, avant d'être recouverte de plâtre qui permettra la réalisation du moule. Dès que le bronze sera coulé, cette femme enceinte prendra place à Bitschhoffen et symbolisera la renaissance de ce village alsacien détruit en 1944.



Pascale et ses santons alsaciens :

Durant de nombreuses années Pascale était responsable de notre bibliothèque municipale et en a créé le logo, ce logo est toujours d'actualité à ce jour.

Mais il y a une vingtaine d'années, elle a aussi eu la géniale idée de créer les santons alsaciens, un travail tout en finesse, méticuleux et de précision historique ! Tous les ans sur le marché de Noël de Strasbourg ses nombreuses figurines sont mises en scène dans un décor représentant des maisons particulières de notre village. On reconnaîtra facilement leur maison aux volets bleus, la Waldmehl, l'église et bien d'autres... qui serviront de crèche!



D'année en année de nouvelles créations voient le jour, mais ce sont toujours des personnages ayant existé et atypiques : on trouvera l'appariteur, la **kutchemarie**, le conscrit, le meunier, les mariés alsaciens, les rois mages... tout ce petit monde d'artisans ou personnages tirés du XIXe siècle, dans leurs costumes soignés, d'époque, et époustouflants de réalisme quand on les regarde dans le détail, composent ces merveilleux tableaux dont la mise en scène est particulièrement soignée.

Après recherches et selon ses envies, Pascale et depuis peu Perle et JérémY- « sculptent » ses petits modèles puis les confient à Thierry qui en fait les moulages. Après séchage et cuisson, tous les deux se mettent à la peinture pour donner fort belle allure à ces santons alsaciens. On ne peut qu'être admiratif devant ces réalisations !



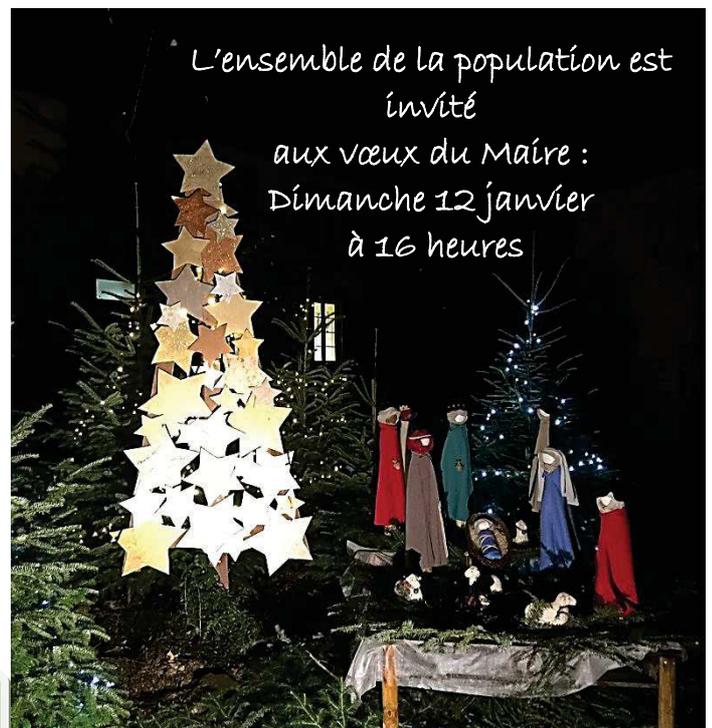
En créant cette nouvelle tradition de Noël alsacien et présenté sous cet angle, c'est un peu l'espoir d'un monde meilleur car nos deux artistes ont également associé les quatre personnages représentant les quatre ordres religieux. L'imam, le rabbin et le pasteur font cause commune, le curé semble accueillir tout ce petit monde les bras grands ouverts... alors que trop souvent les hommes oublient l'essentiel de la religion qu'ils revendiquent.

Maintenant que vous en savez peut-être un peu plus au sujet de notre couple (famille) d'artistes de Thal, n'hésitez pas à leur rendre visite.

Ils sont présents chaque année au Christkindelsmärik de Strasbourg, mais leur production limitée fait qu'il faut parfois savoir attendre une année pour acquérir certains santons...



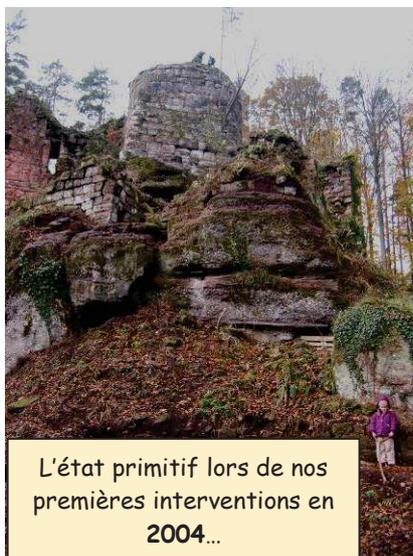
Rémy Lehmann



Le Freudeneck

Quelques nouvelles du chantier de sauvegarde du château :

Depuis deux ans (voir Thal-Infos 2017) notre chantier a beaucoup évolué. La « Tour palière » qui permettait d'accéder à la partie haute du château a été remontée jusqu'au niveau de circulation du XV^e siècle. Si tout se passe bien d'ici trois ans un escalier métallique sera installé et ressemblera très probablement à celui qui existait à l'époque en bois.

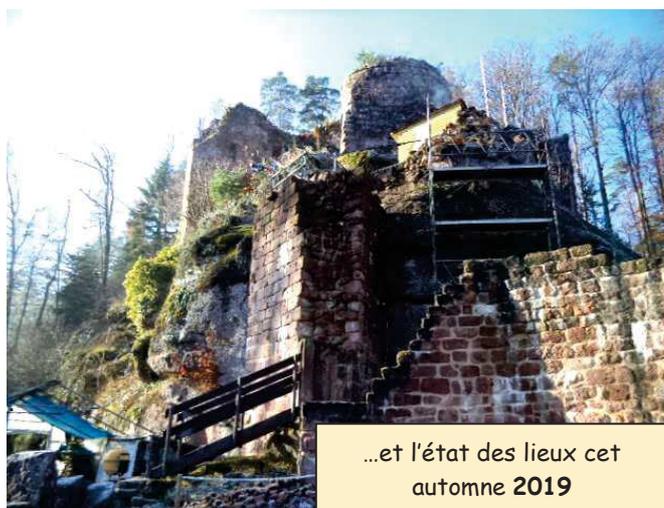


L'état primitif lors de nos premières interventions en 2004...

Les promeneurs pourront alors, en toute sécurité, apprécier d'en haut tout le travail réalisé.

Notre équipe de bénévoles cherche toujours des aides ponctuelles lors de nos journées hebdomadaires, en semaine pour les retraités et le week-end pour les autres.

Pour nous rejoindre il suffit de bonnes volontés et les compétences nécessaires seront acquises sur le terrain...



...et l'état des lieux cet automne 2019

Éric STENGER
Association Scoutisme Nature et patrimoine
15, rue du Hirschberg - Saint - Gall
67440 THAL-MARMOUTIER
maderic.waldhof@gmail.com

Le don du sang :

Il était une fois, un acte
solidaire,
LE DON DU SANG

Entre l'homme malade, isolé, encombré de ses espoirs et de ses souffrances et la vie s'inscrit une marque d'humanité :

LE DON DU SANG !

« Donner un peu de son sang est un acte solidaire, généreux et responsable qui permet de soigner des milliers de malades chaque année ! »

Au nom des malades, **UN GRAND MERCI** à tous les donneurs ainsi qu'à nos deux communes de Haegen et de Thal-Marmoutier pour leur soutien financier, ainsi qu'à tous ceux et celles qui nous aident pour préparer et ranger la salle, servir les repas et accrocher banderoles et affiches.



**BONNE ET HEUREUSE
ANNEE 2020**

Vous souhaitent les responsables : Anny LANG, Michèle KIRBILLER, Nelly MORGENTHALER, et Monique RAUNER.

Chacun de nous peut avoir besoin de sang demain, c'est pourquoi rendez-vous aux prochaines collectes. Une sympathique collation vous est offerte après votre don.

On vous attend nombreux !!!

- Jeudi 06 février à Haegen
- Mercredi 29 avril à Reinhardsmunster
- Jeudi 13 août à Haegen
- Mardi 03 novembre à Reinhardsmunster

La nouvelle école prend forme !



Début juillet la future école élémentaire centralisée du RPI Haegothal a trouvé son architecte, en l'occurrence Ballast architecte. Le choix ne fut pas aisé parmi les onze candidats qui ont proposé leurs savoir-faire pour remporter le marché, tous étaient fort intéressés par ce projet plutôt futuriste...

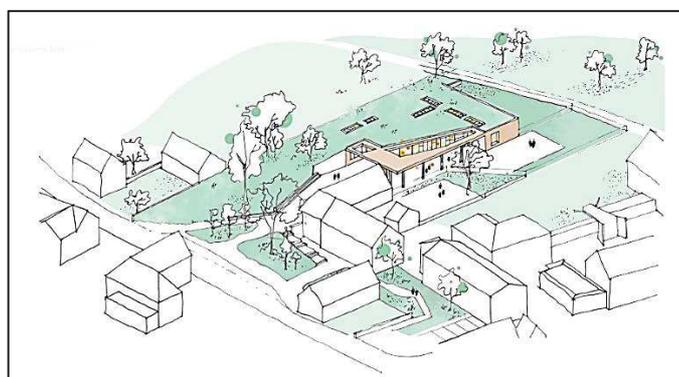
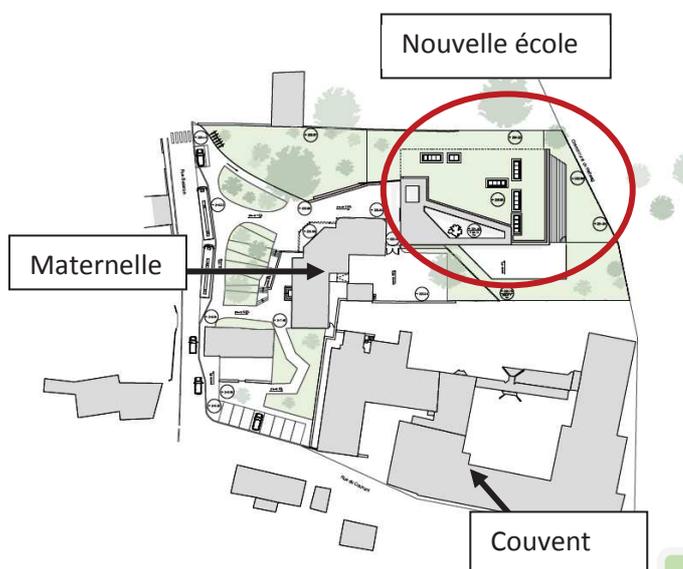
Son implantation dans un environnement préservé, un bâtiment passif et sain, l'utilisation de matériaux sans perturbateurs endocriniens ont vraiment séduit les prétendants. Maintenant que le défi est lancé espérons que l'aboutissement de ce beau projet répondra à tous les espoirs lorsque les élèves et leurs enseignants prendront possession des lieux à la rentrée 2021 (prévisions les plus optimistes ...)

Cette bâtisse de 500m² prévoit trois salles de classe de 60m² pour accueillir les élèves actuellement scolarisés dans le bâtiment de Thal et ceux qui sont hébergés dans les deux salles de classe de Haegen. Un 4^{ème} local restera vacant et servira à diverses activités mais pourrait éventuellement se transformer en salle de classe si le contingent d'élèves augmentait, ou si un village voisin venait se joindre au RPI existant.

Bureau de la directrice, salle des maîtres, locaux techniques et de rangement, un vaste hall d'accueil et un préau complètent le programme. D'importants aménagements extérieurs seront nécessaires pour la mise en place d'un cheminement doux et pour la circulation des bus et... la gestion du flux des voitures !!!

Il ne reste plus qu'à souhaiter bon vent à ce projet ambitieux dont le coût TTC est estimé à 1,8M€, le fait de bénéficier de subventions conséquentes il ne devrait pas trop impacter le budget communal.

PS : Une réunion publique a été organisée à Gottenhouse pour présenter le projet.



Avec nos écoliers

En maternelle : Semaine du goût

Lundi 14 octobre 2019, nous avons participé à la semaine du goût. Pendant toute la matinée, avec l'aide des mamans et papas volontaires, nous avons travaillé sur le thème de l'alimentation au travers de dix ateliers répartis dans l'école.



Dans la salle de jeux, il y avait un atelier dégustation de fromages avec M Lett, fromager à « la cloche à fromage » à Saverne, un jeu de tri sur les 7 familles d'aliments, un jeu sur l'odorat pour reconnaître des senteurs et un jeu de kim pour deviner des fruits et légumes dans un sac à toucher.



Dans la classe de Mme Klein, il y avait 3 ateliers: un jeu sur la reconnaissance des saveurs des aliments, et un autre sur le goût des boissons. Le dernier consistait à couper des pommes pour réaliser une compote.

Dans la classe de Mme Lainé, les enfants ont pu déguster diverses variétés de pommes, créer des œuvres éphémères en fruits et légumes à la manière d'Arcimboldo et trier des aliments en fonction de leur origine (animale ou végétale).



Au CP : La classe autrement

Les enfants du CP sont partis avec leurs aînés du CE1 au CM2 en classe découverte dans les Vosges. Ils ont passé 3 jours à la Jumenterie du côté du Ballon d'Alsace pour y découvrir les joies de la randonnée, de l'équitation et de l'escalade. Une manière très efficace pour apprendre autrement.

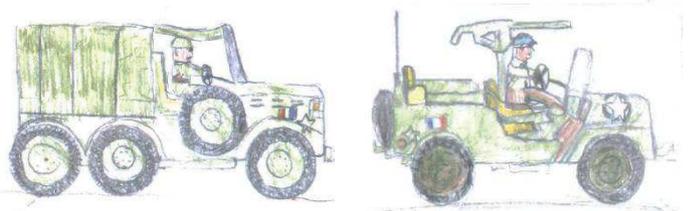


Les enfants découvrent l'histoire de l'Alsace

A l'occasion de la commémoration du 75ème anniversaire de la libération de Strasbourg et de Saverne par la 2ème DB du général Leclerc et le sous groupement Massu, les enfants du RPI ont été conviés à participer à cet évènement le 22 novembre dernier. Ils ont lu des témoignages d'anciens, ils ont chanté et ils ont eu le plaisir d'être transportés dans des véhicules militaires de l'époque tout en agitant fièrement leur petit drapeau. Ce fut une après-midi riche en histoire et en émotion.



Les CM de Haegen ont dessiné les véhicules militaires :



Le CE1/CE2 de Mme Diebolt à HAEGEN

raconte ...

Les élèves vous donnent un aperçu de beaux vécus depuis le dernier bulletin...

Classe découverte



Nous avons eu la chance de partir en classe découverte dans le massif vosgien, au centre de la Jumenterie, tout près du Ballon d'Alsace. C'était l'occasion d'apprendre à mieux nous connaître, à mieux vivre ensemble mais aussi à quitter maman et papa pendant trois jours. Cela permet de grandir et de raconter aux parents ce que nous avons vécu. Nous avons pu découvrir de nouvelles activités sportives telles que l'équitation et l'escalade. Nous avons également appris à connaître le massif vosgien avec sa faune et sa flore grâce à nos guides passionnés qui nous ont initiés au géocaching et à la randonnée-découverte. Nous vous partageons également deux moments très attendus : l'achat de petits souvenirs vosgiens et surtout la veillée-boum où nous avons mis nos habits de fête pour chanter et danser...

Merci au SIVU pour son soutien et sa participation financière et merci également aux parents qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour nous accompagner !

Nettoyons la Nature



Au courant du mois de septembre, nous avons participé à l'opération :

« Nettoyons la Nature » et nous avons pu constater qu'il y avait peu de déchets en forêt (la forêt de Haegen est propre !)... Nous en avons profité pour faire du land 'art et réaliser des couronnes de feuilles avec Florian.

Le chat

Pour démarrer l'année scolaire, nous avons étudié le chat. En histoire, nous avons découvert que le chat était très utile : il mangeait les souris qui se servaient dans les réserves de grains ou qui grignotaient les pages des livres des bibliothèques. Animal sacré chez les égyptiens ou animal chassé et tué au Moyen-Age, le chat ne laisse pas indifférent et garde sa place d'animal de compagnie le plus répandu au monde.

Arthur et sa maman ont présenté de beaux chatons blancs à la classe et nous avons pu porter, observer les vibrisses, les coussinets des chatons et surtout les caresser.

Nous en avons profité pour peindre le chat à la manière de Van Gogh.



Le cochon d'Inde

Nous avons découvert un autre animal : le cochon d'Inde. Juliette et sa maman ont présenté l'animal. Puis l'exposé a été poursuivi avec Léo. Ils ont donné beaucoup d'informations sur ce rongeur que nous avons pu également toucher et caresser.



La Libération

Le mois dernier, nous avons participé à la commémoration de la libération de ST Gall, Schwebwiller et Thal-Marmoutier. Nous nous sommes entraînés à bien lire les témoignages des villageois qui ont vécu ce grand moment. Nous avons appris le chant de la 2ème DB. Monsieur le Maire de Thal-Marmoutier nous a même demandé de chanter le refrain une deuxième fois !

L'émotion était grande lorsque nous avons vu les militaires et surtout lorsque nous avons pu prendre place dans les jeeps en agitant nos drapeaux tricolores. C'était un grand moment d'histoire !



Etat Civil 2019



Naissances :

- **Camille** née le 04 février fille de Stéphane DRUART et Francine HOPFNER
- **Tyler** né le 04 février fils de Jeff GAUTHIER et Thaïs ZIMMERLIN
- **Pablo** né le 09 février fils de Joseph JUNG et Alexandra FOUGERAT
- **Valentin** né le 1^{er} mai fils de Nicolas GNAEDIG et Elodie PROBST
- **Nathan** né le 05 mai fils de Jonathan BREHM et Anne-Claire SCHNEIDER
- **Camille** né le 14 juillet fils de Pierre-Louis ANDRE et Stéphanie VALLIN
- **Emile** né le 18 juillet fils de Stéphane LOGEL et Nadia SIGRIST-CAQUELIN

Baptême civil:

- **Scott** né le 28 novembre 2018 baptisé le 27 Octobre 2019 fils de Christopher WIGNALL et Marie-Ange EHRHART

Décès :

➤ Mme HUY née LEY	Marie Jeanne	06 mai	94 ans
➤ M. LERCH	Charles	24 mai	89 ans
➤ M. HUY	Alfred	01 juin	69 ans
➤ Mlle MATHE	Odile	14 juin	62 ans
➤ Sœur SIMONE		12 juillet	91 ans
➤ M. PHILIPPON	Yves	17 juillet	71 ans
➤ M. WALTHER	Georges	29 juillet	90 ans
➤ Mme FLORENCE née LEININGER	Anne	26 août	96 ans
➤ M. VINCENT	Marcel	14 septembre	71 ans
➤ Mme BRILL née SACHS	Georgette	19 septembre	96 ans
➤ Mme DREYER née LERCH	Marie Elisabeth	23 septembre	79 ans
➤ Mme MOCKEL née KLOPP	Irène Louise	10 octobre	91 ans
➤ Mme JULLIEN née HUREL	Michèle	23 octobre	92 ans



Mariages :

- CECCHET Xavier et ESLINGER Véronique 16 février
- DEUTSCH Cédric et ZAUG Christelle 13 Juillet
- JACOB Ludovic et LE GUILLOU Catherine 17 août



Nos grands anniversaires

M.	BASTIEN	Roger	104
Mme	TOUSSAINT	Marie Hélène	99
Mme	OBERLE	Georgette	97
Mme	GANTZER	Marie Thérèse	97
Mme	RABOT	Paulette	94
Mme	BAUER	Yvonne	93
Mme	OBERLE	Marie Louise	93
Mme	NOACK	Marie Louise	92
M.	FLECKSTEINER Pierre		91
M.	OSTERTAG	Gilbert	91
Mme	DISTEL	Madeleine	90



BASTIEN Roger 104 ans

Sœur	MARIE AIMEE		90
Sœur	MARIE BLANDINE		89
M.	MEUNIER-SPITZ	Gérard	89
M.	KALCK	René	89
Mme	CREUTZMEYER	M. Jeanne	89
Mme	DESPONTS	M. Thérèse	89
M.	WETTA	André	89
Mme	LERCH	Alice	88
M.	HOPFNER	Robert	88
M.	LAUGEL	Lucien	87
M.	GANTZER	André	87
Mme	FLECKSTEINER	Marie-Cécile	87
Mme	DELORME	Claudette	87
M.	MEYER	Claude	87
Mme	MULLER	Thérèse	87
M.	BRILL	André	86
Mme	BRILL	Aline	86
M.	HOPFNER	Joseph	86
Mme	JUNG	Cécile	86
M.	EHRMANN	Jean Marie	85
Mme	HOPFNER	Lucie	85
Mme	HERTSCHUH	M. Madeleine	85
Mme	BRILL	Marie Louise	85
M.	HERTSCHUH	Antoine	85
Mme	SCHNEIDER	Lucienne	85
M.	TROESCH	Jean Louis	85
Mme	FETTIG	Suzanne	85
Mme	MEYER	Renée	85
Mme	HALLANT	Ilse	84
M.	WETTA	Auguste	84
Mme	ZUBER	Bernadette	84
Mme	LAUGEL	Marie	84
M.	FUGIER	Gabriel	83
Mme	UHRING	M. Madeleine	83
Mme	TESSIER	Nicole	83
M.	HERTSCHUH	Pierre	83
M.	KIRBILLER	André	83
Sœur	ANGELE MARIE		83
M.	SCHWARTZ	Raymond	82
Mme	EHRMANN	Marthe	82
M.	JEHL	Gilbert	82
Mme	ROTH	Thila	82
Mme	LUX	Lydia	81
Mme	BRILL	M. Thérèse	81
Mme	WETTA	Yvonne	81
M.	KOEHLER	Charles	81
M.	WALTER	Fernand	80
M.	SCHOEPP	Antoine	80
Mme	STORCK	Alice	80
M.	GRIENENBERGER	Bernard	80
M.	HOFF	Jean Louis	80
Mme	KALCK	M. Thérèse	80
Mme	GRIENENBERGER	Clotilde	79
Mme	MORGENTHALER	Marie Cécile	79
M.	ALTMAYER	Alfred	79
Sœur	GAULET	Andrée	79
M.	SUHR	Ernest	79



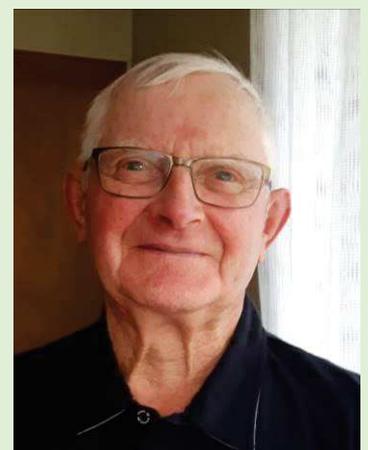
EHRMANN Jean Marie 85 ans



HERTSCHUH Antoine et M. Madeleine



BRILL Marie Louise 85 ans



TROESCH Jean Louis 85 ans

Mme	FUGIER	Micheline	79
Mme	VELTEN	Lucie	79
Mme	KOEHLER	Marie	78
Mme	KIRBILLER	Mathilde	78
Mme	SUHR	Anny	78
M.	BARTHELME	Gérard	78
Mme	OSTERTAG	Lilly	77
Sœur	MARIE THERESE		77
Mme	RITT	M. Madeleine	77
M.	BAEHEL	Florent	77
Mme	JEHL	M. Louise	77
Mme	RITZENTHALER	Marlène	77
Mme	ALTMAYER	Suzanne	77
M.	LOTZ	Pierre	77
M.	SCHNEIDER	Alfred	77
Mme	HOPFNER	M. Thérèse	76
M.	KOCHER	Jean Paul	76
M.	RITT	Jean Louis	76
Mme	BAEHEL	Charlotte	76
Mme	SCHOEPP	Jeanne	75
M.	DISTEL	Jean Paul	75
M.	RAUNER	Bernard	75
Mme	BARTHELME	Hélène	75
M.	GRIENENBERGER	Georges	75
Mme	WALTER	Marthe	75
M.	RISSER	Bernard	75
M.	CEILLIER	Gérard	75
M.	SALI	Etienne	75
Mme	LAUER	Francine	75
Mme	DISTEL	Brigitte	74
M.	VOGELGESANG	Marc	74
M.	BERRET	Pierre	74
Mme	GRIENENBERGER	Nicole	74
Mme	VOLLMER	Anne	73
Mme	HOFF	Lucienne	73
Mme	KOCHER	Jeannette	73
M.	LORENTZ	André	73
Mme	OBERLE	Irène	73
Mme	TROESCH	Ginette	73
M.	DISTEL	Robert	73
M.	REUTENAUER	Marcel	73
Mme	SCHOEPP	Christiane	73
M.	MEYER	Rémy	73
M.	WALTER	Mathieu	73
M.	OBERLE	René	72
M.	KAMMERLOCHER	Roger	72
M.	WUST	Roland	72
M.	BAUR	Yves	72
M.	FLORI	Marcel	72
Mme	SALI	Angèle	72
Mme	VOLTZENLOGEL	Suzanne	72
Mlle	BONNET	Michèle	72
M.	EL GLAA	Chedly	72
Mme	SCHMIDT	Christiane	72
M.	KIEFFER	Jean-Marie	72
Mme	KOLB	Annick	72
M.	KESSLER	Christian	72



MEYER Renée 85 ans



HOFF Jean Louis 80 ans



KALCK Marie-Thérèse 80 ans



SCHOEPP Antoine 80 ans

M.	KONRAD	Rolf	71
Mme	WETTA	Simone	71
Mme	BERRET	Denise	71
Mme	VLACHOS	Angèle	71
Mme	REUTENAUER	Denise	71
M.	VOLKRINGER	Pierre	71
Mme	ZWANG	Mireille	71
M.	HENG	Michel	71
Mme	VOGELGESANG	Rosemarie	71
Mme	SCHALCK	Danièle	70
Mme	LORENTZ	Magdeleine	70
Mme	VOLKRINGER	Michèle	70
M.	FRANTZ	Maurice	70
Mme	FRANTZ	Danielle	70
Mme	BAECHER	Jacqueline	70
Mme	OBERLE	Marie Thérèse	70
M.	DONTENWILL	Jean Marie	70
Mme	KONRAD	Ilse Christa	70



GRIEMBERGER Bernard 80 ans



WALTER Fernand 80 ans



Hommage à SŒUR MONIQUE

Le 23 août 2019, Sœur Monique, a quitté le couvent de Thal Marmoutier pour se rendre au couvent de Reinacker, juste de l'autre côté de la RN4. Après tant d'années vécues à Thal, une page se tourne pour elle mais également pour notre paroisse Saints Pierre et Paul.

Sœur Monique, était membre de la chorale Sainte Cécile depuis 1971. Malgré un emploi de temps chargé au couvent, elle a toujours pris le temps pour chanter lors des célébrations dominicales, des grandes fêtes et pour accompagner nos chers défunts. Pour son engagement, elle a reçu la médaille de l'Union Sainte Cécile en novembre 2008 pour 37 années en tant que membre de la chorale Sainte Cécile.

Depuis 1973 Sœur Monique a assuré la fonction de sacristaine dans notre paroisse. Avec beaucoup de dextérité, elle a entretenu les objets du culte. Elle a lavé et repassé les nappes des autels, les chasubles des célébrants et les aubes des servants d'autel ainsi que les serviettes, manuterges et autre linge utilisés lors des célébrations et en sacristie.

Avant chaque célébration, elle a soigneusement préparé les objets pour la liturgie, les habits, les linges.

Sœur Monique, a vu grandir nos enfants et petits-enfants servants d'autel. Elle les a accompagnés en sacristie, habillés, rassurés ; elle les a gâtés.

Inlassablement et jusqu'en 2016 elle s'est occupée chaque année de la décoration de la crèche de Noël.

En reconnaissance pour son engagement, elle a également été décorée en novembre 2008 de la médaille de reconnaissance diocésaine.

Pour rappel : « L'insigne de la reconnaissance diocésaine peut être accordé aux personnes qui ont 30 années de bons et louables services ». Lors de la célébration du 10 août 2019, après 48 années de présence, le conseil de fabrique et les paroissiens de Thal ont souhaité remercier Sœur Monique pour son engagement sans

faillir au sein de la chorale et de la paroisse mais aussi pour sa gentillesse grandement appréciée ainsi que sa disponibilité, son savoir-faire et son envie de bien faire.

Père Claude DRUI lui a également exprimé ses plus vifs remerciements et lui a souhaité beaucoup de plaisir et de courage dans sa nouvelle mission au couvent de Reinacker.



Le mot du Président

Persévérer dans nos efforts !



En complément de notre magazine d'information diffusé en septembre dernier et afin de vous faire suivre l'évolution de la vie de notre collectivité, vous trouverez dans les pages suivantes des sujets qui font l'actualité de notre quotidien.

Nous poursuivons, en effet, notre volonté d'expliquer nos réalisations et de dire « comment nous fonctionnons ». Que ce soit au siège, dans la Maison des Services du Pays de Saverne ou dans les structures d'accueil de la Petite Enfance et de l'Enfance ainsi qu'au centre nautique l'Océanide, il existe une réelle et nécessaire interaction entre tous les services. Vous avez toute légitimité à connaître leur action. Pour ce faire, le site internet en est le meilleur support ; il est régulièrement mis à jour afin de coller à l'actualité.

Trois années de travail en équipe se termineront dans quelques mois avec les élections municipales de mars 2020. Ce « demi mandat » a été dense en termes de travail. Il s'agissait à la fois de poursuivre les actions engagées et d'impulser une nouvelle dynamique.

La composition du « paysage politique » territorial sera donc à nouveau modifiée prochainement, certains maires n'étant plus candidats et de nouvelles listes seront soumises au choix des électeurs. Ce cycle institutionnel est la garantie d'un fonctionnement démocratique de notre société.

Je suis cependant convaincu de l'importance de la continuité de l'action publique, de sa cohérence et de sa clarté. L'économie reste la clef de la vitalité de nos bassins de vie, elle a besoin d'actions structurantes, de liens de proximité avec les entreprises. Il faut ainsi construire dans la durée et persévérer dans les efforts portés par tous les acteurs locaux.

Le projet d'extension de la zone commerciale de Marmoutier dont les travaux vont démarrer prochainement ou encore le déploiement du haut débit sont des exemples de ces projets structurants, portés étape par étape mais toujours dans le respect du but initial.

J'aimerais tout particulièrement qu'il en aille de même dans le cadre du développement de l'entreprise Kuhn installée à la Faisanderie en 2008, qui projette son extension sur un foncier d'environ 30 hectares. Il s'agit actuellement du projet industriel majeur à l'échelle de la Région Grand Est. Localement il trace l'avenir économique de notre territoire car l'entreprise se projette à l'horizon 2045 ! Des démarches sont en cours avec les Communes et l'Etat afin de contribuer à apporter des réponses aux problématiques de compensations écologiques car il est légitime d'évaluer les impacts d'un développement de cette ampleur.

Mais ne pas trouver de solutions et renoncer à la création de centaines d'emplois directement liés à l'industrie et au monde agricole serait un échec collectif. Ce sont ces projets structurants qui pérenniseront l'attractivité économique du territoire et permettront d'aborder l'avenir avec plus de sérénité.

En cette période de fin d'année, à la fois festive et pleine d'interrogations quant au futur, il n'est pas inutile d'en appeler à plus de solidarité et de compréhension entre les humains, cette « empathie » étant souvent le ciment de la réussite des projets les plus ambitieux !

Je vous adresse, Mesdames, Messieurs, chers habitants de notre territoire, mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour la nouvelle année.

Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Saverne,

Dominique Muller

Arbres fruitiers Haute-tige

La Communauté de Communes vous aide à l'achat

Engagée depuis 2013 dans l'aide à l'acquisition d'arbres fruitiers haute-tige, la Communauté de Communes du Pays de Saverne poursuit son action avec une nouvelle vague de subventions. L'objectif est de préserver nos vergers et nos paysages, tout en favorisant la bio - diversité de notre environnement.

La première édition, engagée entre septembre et octobre 2019, s'est récemment clôturée avec succès, avec plus de 50 demandes pour près de 255 arbres commandés.

L'édition 2020 démarrera dès le mois de mars, pour s'achever à l'automne ; en veillant néanmoins à respecter les périodes de plantation.

Pour toute précision, le dossier de demande d'aide est consultable et téléchargeable sur le site de la CCPS :

<https://www.cc-paysdesaverne.fr/environnement/>

G. LUX, cheffe de service Aménagement, Tourisme & Environnement

Vous souhaitez planter un arbre fruitier haute-tige ?

PARTICULIERS, ASSOCIATIONS, COMMUNES,

La Communauté de Communes du Pays de Saverne vous accompagne financièrement à hauteur de 50%

Dossier de demande d'aide et Contacts :
www.cc-paysdesaverne.fr/environnement/ • 03.88.71.12.29

Pays de Saverne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ensemble, contribuons à entretenir la biodiversité de notre territoire.

Un PCAET

De quoi s'agit-il ?

L'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territoriale a été rendu obligatoire par la loi de transition énergétique pour la croissance verte LTECV (article L.229-26 du code de l'environnement), pour tous les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 20.000 habitants. La CC du Pays de Saverne collabore avec les autres collectivités à l'échelle du Pays de Saverne Plaine et Plateau afin de se doter de ce programme d'actions destiné à lutter localement contre le réchauffement climatique et contribuer à l'accord de Paris de 2015 sur le climat, accord qui vise à contenir le réchauffement de la planète sous les 2°.

Le PCAET se veut un outil de coordination de la stratégie de transition énergétique du territoire, il aborde notamment les sujets suivants :

- Qualité de l'air
- Adaptation au changement climatique
- Potentiel de séquestration du CO2
- Sobriété énergétique

- Optimisation des réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
- Développement des réseaux de chaleur et de froid
- Réduction des Gaz à Effet de Serre
- Développement des possibilités de stockage des énergies
- Développement des énergies renouvelables

Coordonné par le PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau et mis en œuvre par les collectivités territoriales (Communautés de communes du Pays de Saverne, Hanau-La Petite Pierre et de l'Alsace Bossue), il se décline en actions (y compris communication, sensibilisation et animation), inscrites dans le temps, portées par un responsable, définissant un objectif et précisant les moyens à mettre en œuvre pour l'atteindre.

Et concrètement ? Sur notre territoire ?

Le diagnostic a été mené par les bureaux d'études CLIMAT MUNDI – Objectif Carbone missionnés par le

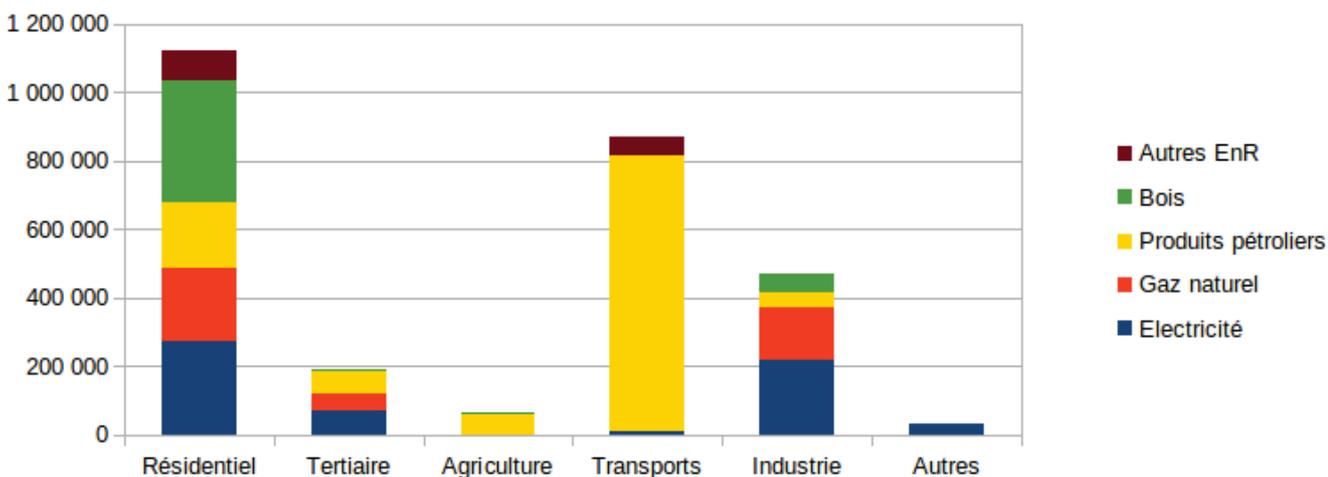
PETR ; il a permis de mettre en évidence des premiers axes stratégiques d'interventions. L'objectif global serait de réduire de 45 % les émissions de CO2 d'ici 2030 pour arriver à 0 émission en 2050. Ceci implique notamment de réduire massivement la dépendance au pétrole dans la consommation d'énergie liée aux transports, aux déplacements, et au chauffage des habitations. Les principaux leviers d'actions sont la production d'énergies renouvelables, l'évolution des transports et des véhicules, l'amélioration des performances thermiques des constructions... Ceci suppose des évolutions significatives de nos modes de vie, des modèles d'aménagement et d'urbanisme.

Autant de défis qui sont également l'occasion de relocaliser l'économie liée à la production d'énergie, de préserver notre environnement et de faire évoluer les pratiques agricoles.

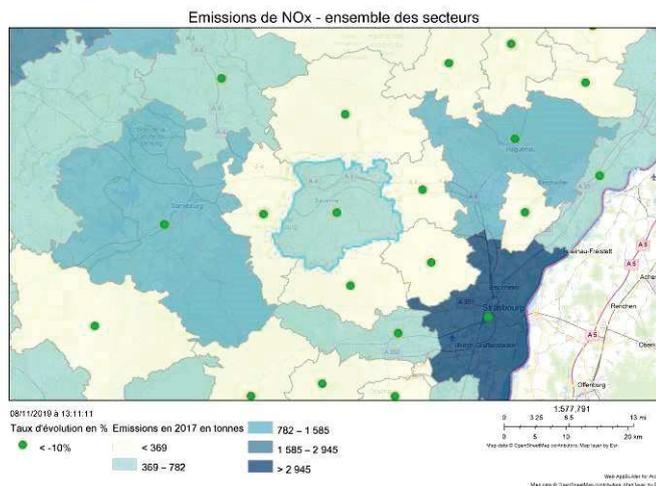
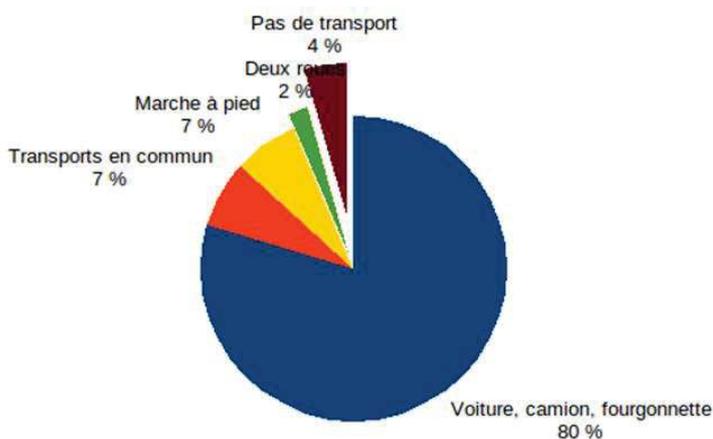
Voici quelques données, permettant de mieux saisir la situation climatique du territoire du Pays de Saverne et du territoire du PETR (CC du Pays de Saverne, Hanau-La Petite Pierre et de l'Alsace Bossue).

G. LUX, cheffe de service Aménagement, Tourisme & Environnement

Répartition des consommations d'énergie finale par secteur et par énergie en MWh d'énergie finale (Source : Atmo 2016, distributeurs d'énergie 2017, Objectif Carbone)



Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2015 (Source : Insee)



Comette

Le Transport à la Demande du territoire du Pays de Saverne

Conformément à son projet de territoire, la Communauté de Communes du pays de Saverne gère un service de transport à la demande : Comette.

Elle intervient en vertu d'une délégation de compétence la Région Grand Est et bénéficie d'une subvention de celle-ci pour financer cette offre de transport sur réservation.

Dans sa finalité Comette permet à toutes les personnes ayant des besoins de mobilité de se déplacer sur le territoire, notamment celles qui ne disposent pas de moyen de transport ou ne sont plus en capacité de conduire un véhicule. De nombreuses personnes âgées ont recours à Comette pour faire des courses, accéder aux soins médicaux ou tout simplement retrouver leur famille. Les jeunes sont également bien venus, le transport à la demande peut les aider à se déplacer pour leurs loisirs, job d'été et stages.



Il représente une solution pertinente pour les territoires périurbains et ruraux, lorsque les transports en commun ne couvrent pas l'ensemble des communes.

Le transport à la demande est une offre de transport public qui s'adapte au mieux aux demandes individuelles et ne fonctionne que lorsqu'une réservation a été enregistrée, au plus tard la veille pour le lendemain.

Contact : directement le conducteur au **03 88 71 78 82**

Lundi 14h-18h

Du mardi au vendredi 8h-12h 14h-18h

Samedi 8h-12h

3€ le trajet/25€ pour un carnet de 10

F. AVELINE, directeur général adjoint

Mobilité responsable

Etude d'implantation de bornes électriques

Amorcée avec l'élaboration du Plan Vélo, la démarche de la Communauté de Communes du Pays de Saverne en faveur des mobilités se poursuit, notamment avec le projet d'implantation de bornes de recharges pour véhicules électriques sur le territoire.

Afin de valider les implantations pressenties et de faire apparaître d'éventuelles autres implantations, l'ES met à disposition de la CCPS son application « mobilite-electrique.es.fr. »

Vous disposez d'un véhicule électrique ou prévoyez d'en acquérir un ? N'hésitez pas à vous connecter et nous faire part de vos propositions d'implantation de bornes de recharge !

G. LUX, cheffe de service Aménagement, Tourisme & Environnement



Prenez quelques minutes pour nous indiquer les emplacements pour recharger votre véhicule électrique qui vous simplifieraient la vie.

1. Vous repérez rapidement les bornes de recharge autour de vous



2. Vous proposez les emplacements où vous souhaiteriez en voir de nouvelles.

3. Vous êtes notifié dès qu'une nouvelle borne de charge est installée !



Rendez-vous sur mobilite-electrique.es.fr



L'énergie est notre avenir, économisons la !

Infos en vrac

Ouverture de la mairie :

L'accueil du public a lieu :

Lundi de 18 h à 20 h & Jeudi de 14 h à 18 h

En cas d'impossibilité durant ces horaires, il y a possibilité de prendre rendez-vous par mail :

mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

ou par téléphone 03 88 91 20 87

Arrivée, Départ de la Commune :

Pour vous aider à « bien vivre » à THAL, les services municipaux ont besoin de pouvoir vous contacter :

- Que vous arriviez nouvellement à Thal
- Que vous changiez de résidence au sein de la Commune
- Que vous décidiez de quitter le village pour ailleurs...

Vous pouvez déclarer ces changements auprès du secrétariat.

ATTENTION : une déclaration d'arrivée ne vaut pas inscription sur la liste électorale.

Fermeture de fin d'année :

Le secrétariat sera fermé du
23 au 27 décembre.



Infos aux habitants par courriel :



Les personnes souhaitant être informées par courriel des communications de la mairie peuvent faire parvenir leurs coordonnées mail à l'adresse internet de

la mairie : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Inscription sur la liste électorale :



☞ Les personnes déjà inscrites, n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à effectuer.

☞ Pour les jeunes de 18 ans ayant effectué le recensement militaire, l'inscription est automatique.

☞ Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire : elle fait l'objet d'une démarche volontaire, en mairie, et peut se faire durant toute l'année.

Afin de vous inscrire sur la liste électorale rendez-vous au secrétariat de mairie muni :

- D'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

Pour **les élections municipales du 15 et 22 mars**, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le **vendredi 7 février 2020**.

Respect et Civisme !!!

Nous faisons appel au civisme de chacun pour que la commune conserve son cadre de vie agréable et convivial.

1. Nos amis les bêtes

A cet effet, nous avons pu constater une forte augmentation de la population de nos petits félins domestiques ou sauvages, mieux connus sous le nom de chat. Souvent leur courte vie s'arrête en traversant nos rues parcourues par les véhicules peu respectueux de **la vitesse conseillée**. Désolé mais nous ne sommes pas en mesure d'installer des passages protégés supplémentaires. Par contre il est également souhaité que les Thalois fassent **stériliser leur chat** s'ils ne souhaitent pas avoir plein de petites bouches à nourrir en peu de temps !



Par ailleurs les espaces verts de la Commune, l'aire de jeux, les trottoirs et les lieux communs sont régulièrement souillés par **des déjections canines**...respecter ces lieux c'est respecter notre bien commun ! Nous rappelons aux **propriétaires** des animaux qu'ils en sont **responsables** et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour **éviter toute gêne ou incident**.

2. Stationnement :

D'importants investissements ont été réalisés pour créer des places de stationnement derrière la salle polyvalente. Là aussi un appel au civisme de chacun est nécessaire pour que le **stationnement sauvage**, à de nombreux endroits du village, sur les trottoirs, devant les écoles... n'entrave pas la libre circulation des voitures et des piétons. Faudra-t-il sanctionner les contrevenants pour arriver à plus de discipline ???



• ☏ : Mairie de Thal-Marmoutier – 2 rue du Mosselbach - 67440 THAL-MARMOUTIER

☎ : 03.88.91.20.87 -- @ : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Site : www.thal-marmoutier.fr

Infos en vrac

Recensement : nos agents recenseurs



La population de Thal-Marmoutier sera à nouveau recensée en 2020.

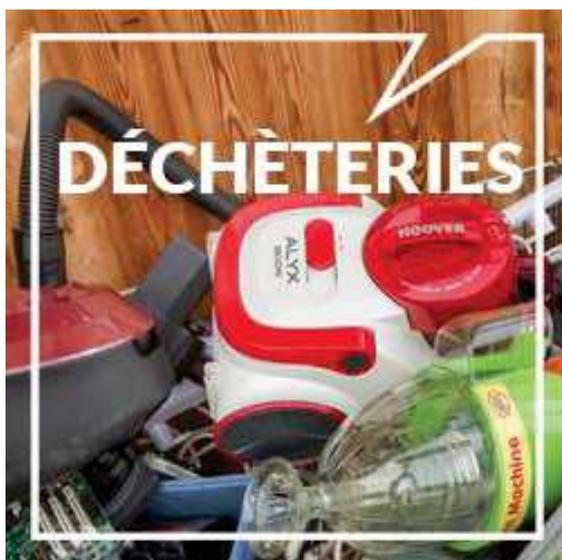
Cette enquête se déroulera
du 16 janvier au 15 février 2020.

Deux agents recenseurs ont été recrutés.
Laura VINCENT ou Maxime RAUNER vous remettront vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne ou bien des questionnaires papier qu'ils viendront ensuite récupérer. Pour faciliter leur travail, merci de répondre sous quelques jours. **Mode d'emploi : page 38**



Le SMICTOM vous informe:

Le règlement de la déchèterie a été modifié comme suit :



Pour les particuliers :

Un particulier est désormais autorisé à déposer jusqu'à 2m3 par jour (contre 1 m3 auparavant), exceptionnellement 3 m3 selon le taux de remplissage des bennes. Un passage est comptabilisé pour chaque m3 entamé.

Le gardien est habilité à refuser un dépôt en cas d'indisponibilité de bennes ou contenants. Le prestataire de collecte organisera les rotations de bennes nécessaires pour que ce cas reste exceptionnel. Un particulier peut déposer les déchets d'un autre usager s'il présente la carte de déchèterie de cet usager. Afin d'éviter les abus, une même personne ne pourra pas présenter plus de 2 cartes de déchèterie différentes.

Pour les professionnels :

Un professionnel est autorisé à déposer des déchets dans la limite de 5 m3 par jour, selon les tarifs définis.

Une coiffeuse à domicile

NOUVEAUTE A HAEGEN
BAILLY Blandine
habitante de Haegen
vous propose ses services

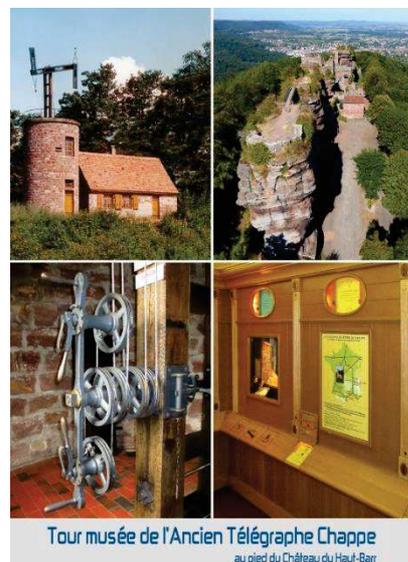


Coiffeuse à domicile

Sur rendez vous au :
06.85.32.11.22

Venez visiter le musée tour **Chappe** avec son parcours pédagogique ainsi que la tour de transmission avec son mécanisme en fonctionnement.

Ouverture 2020 :
du 10 avril
au 20 septembre
de 13 h à 18 h,
tous les jours sauf le
mardi. Toutes les visites
sont guidées !
Groupes sur rendez-vous.
Contact : **06 75 97 07 35**



Tour musée de l'Ancien Télégraphe Chappe
au pied du Château du Haut-Bar



RECENSEMENT

de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**





CALENDRIER 2020



DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
12 Janvier	Présentation des vœux	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
01 février	Moules Frites	ASC BROTSCH	Reinhardsmunster
06 février	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
15 février	Cours de taille arbres fruitiers	Arboriculteurs	Stade municipal
07 mars	Moules Frites	Club de badminton	Salle Jeanne d'Arc
15 et 22 mars	Elections Municipales	Conseil Municipal	Salle Jeanne d'Arc
25 avril	Soirée Ballermann	ASC BROTSCH	Salle Jeanne d'Arc
26 avril	Fête des aînés	l'Equipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
29 avril	Don du sang	Donneurs de sang	Reinhardsmunster
28 juin	Fête patronale et vente de pâtisserie	Conseil de Fabrique et Chorale Ste Cécile	Salle annexe à l'église
12 Juillet	Brocante, marché aux puces	ASC Brotsch	Rues de Thal
13 juillet	Fête nationale	L'Equipe municipale & Ass. Salle Jeanne d'Arc	Espace parking
13 août	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
04 octobre	2 ^{ème} Marche Gourmande	Regroupement associatif	Thal Haegen Gottenhouse
10 octobre	Oktoberfest	ASC Brotsch	Reinhardsmunster
03 novembre	Don du sang	Donneurs de sang	Reinhardsmunster
20, 21 & 22 novembre	Salon des vins	L'Equipe municipale & Ass. Salle Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc

Et...pour des informations en direct...[navigatez sur le site www.thal-marmoutier](http://www.thal-marmoutier)



Bonne Année 2020



*Le Maire, les Adjointes, les Membres du Conseil Municipal
vous souhaitent de Joyeuses Fêtes
vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2020
et invitent l'ensemble de la population aux vœux du Maire
dimanche 12 janvier à 16 h à la salle Jeanne d'Arc*